

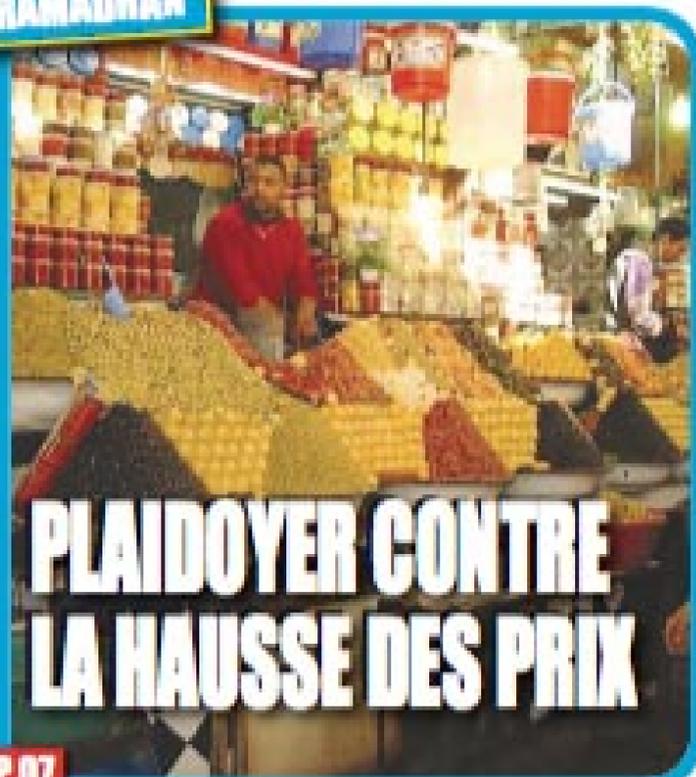
Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lmondcadm.com

Mercredi 17 Mars 2021 / N° 1067

Prix : 20 DA

RAMADHAN



**PLAIDOYER CONTRE
LA HAUSSE DES PRIX**

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE
MONDIALE DU DROIT DES CONSOMMATEURS

**SENSIBILISATION
SUR L'USAGE DE
L'EMBALLAGE EN
PLASTIQUE**

P 06

**LE MINISTRE EN
CHARGE DU SECTEUR
PLAIDE POUR LA
DIVERSIFICATION
L'ALGÉRIE MISE
SUR LE SECTEUR
DES MINES**

P 07

ES PARTIES TENTENT UNE MAIN-MISE SUR LA RUE



Hirak

**DES UNIVERSITAIRES
ANALYSENT LES SLOGANS**

P 03

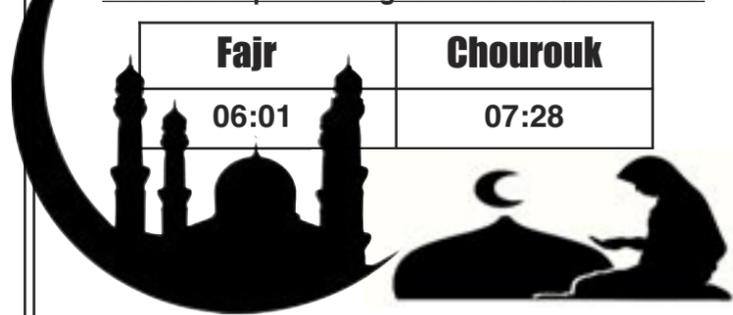
HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Mercredi 17 Mars 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	16:08	18:34	19:56

Horaires de prière à Alger du Jeudi 18 Mars 2021

Fajr	Chourouk
06:01	07:28



Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /
Tlemcen 22°

LE
SECTEUR DES
ASSURANCES IMPACTÉ PAR
LA CRISE SANITAIRE

Baisse de 6,1% du chiffre
d'affaires en 2020 !

Déjà en situation de faible croissance depuis 2015 à la suite des effets du contre-choc pétrolier de 2014 ayant entraîné une baisse des importations, notamment de véhicules, et un recul important des investissements publics, le marché national des assurances a été fortement impacté par les effets de la crise sanitaire. Selon le Conseil national des assurances (CNA), le marché des assurances a enregistré un chiffre d'affaires de près de 137,5 milliards de DA, contre 146,3 milliards de DA à la même période de l'exercice 2019, soit une baisse de 6,1%. La baisse a touché pratiquement toutes les branches et la production des assurances de dommages a reculé de 5,1%, passant de 132,2 milliards de dinars en 2019 à 125,5 milliards de DA l'année dernière. Toutes les branches de l'assurance de dommages ont régressé à l'exception de la branche incendie et risques divers.



PRÈS DE 2000 CAS DÉPISTÉS À BIRE EL ATER (TÉBESSA)

La leishmaniose cutanée sévit

La direction de la santé et de la population de Tébessa a fait part de ses inquiétudes et a indiqué que 1 973 cas de leishmaniose cutanée ont été enregistrés l'année dernière contre 975 en 2019, et que le nombre de personnes dépistées de cette maladie n'ont cessé d'augmenter depuis l'année 2015, dans la partie sud de la wilaya. Alarmé par le nombre élevé de cas de contamination dépistés, ces dernières semaines dans plusieurs quartiers de Bir El Ater, entre autres la cité communale, les quartiers des moudjahidine, El Matar et 400 logements, la direction de la santé a décidé de classer cette



commune comme foyer infectieux. Elle a procédé aussi à la mise en place une cellule de crise avant de lancer un programme d'action ur-

gent reposant sur l'intensification des examens médicaux au niveau de l'établissement public de proximité de la commune chef-lieu concernée.

AGENCE FONCIERE DE
TAMANRASSET

Le bras de fer se durcit
avec le nouveau directeur



Rien ne va plus à l'agence foncière de la commune de Tamanrasset. Les employés se sont encore rassemblés devant l'enceinte de l'agence afin d'exprimer leur ras-le-bol et s'insurger contre ce qu'ils qualifient « d'avanie professionnelle et d'exclusion de cadres locaux ». Les lettres de doléance adressées au ministre de l'Intérieur ainsi qu'à toutes les autorités locales ont été pour beaucoup dans l'organisation cette action de protestation qui risque d'envenimer davantage le climat professionnel déjà délétère dans cet organisme. Hamza Abdellaoui, représentant des protestataires, invite les autorités compétentes à revoir leur choix et à revenir sur leur décision qui, selon-lui, consacre « les pratiques de marginalisation et d'exclusion à l'égard des cadres disposant d'un capital expérience suffisant pour bénéficier d'une promotion méritée ». La section syndicale affiliée à l'UGTA dénonce, pour sa part, les « dépassements » constatés au terme de cette nouvelle installation et menace de recourir à des mouvements de protestation cycliques devant aboutir à une grève illimitée si leur revendication n'est pas prise en charge de sitôt.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE
MONDIALE DU DROIT DES
CONSOUMMATEURS

Sensibilisation sur l'usage
de l'emballage
en plastique

Les directions du commerce des 48 wilayas, en collaboration avec les directions de l'environnement, de l'industrie et celle de l'éducation ainsi que du mouvement associatif, organisent, depuis la journée de lundi dernier, une série d'activités sous le thème « Intoxication par les matières plastiques » et inscrites dans le cadre de la journée mondiale du droit des consommateurs. Le programme porte principalement sur la sensibilisation du citoyen, du consommateur en particulier, qui doit être, selon un cadre de la direction du commerce, renseigné sur les pratiques et les règles durables à amorcer en faveur de sa santé et celle de son entourage ainsi que de son environnement.

AGENCE NATIONALE D'APPUI
ET DE DEVELOPPEMENT DE
L'ENTREPRENARIAT

Mouvement de grèves
cycliques

Le syndicat national des travailleurs de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade-ex-Ansej) vont entamer une grève nationale de deux jours. Selon nos sources, ce deuxième débrailage national sera observé du 21 au 24 mars prochain, avant de déclencher une grève illimitée dont la date n'est pas encore fixée, si les revendications des travailleurs ne seront pas satisfaites. Cette décision de tenir des grèves cycliques intervient après la fermeture des portes de dialogues par la direction, disent les syndicalistes grévistes qui reprochent à la direction le non-respect des engagements pris lors d'une réunion tenue en novembre dernier, sur le non-paiement des primes de promotion dans les délais impartis, la non-consultation du partenaire social dans le Conseil d'orientation et autres revendications.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTIL NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFUSION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SA

DES PARTIES TENTENT UNE MAIN-MISE SUR LA RUE

Hirak : des universitaires analysent les slogans

Le soulèvement du 22 février 2019 n'a pas encore dit tout ce qu'il recèle à la fois comme perspectives de construction mais aussi de velléités de dévouement. A l'instar des avancées enregistrées depuis la pause imposée par la pandémie du Coronavirus, le Hirak semble vivre une phase de décantation obligatoire. Sur ce, il est certain que les slogans qui animent les manifestants soient mis sous la loupe des scientifiques et des analystes politiques. Comme première impression, ce sont les slogans qui attaquent d'une manière frontale les institutions de l'Etat notamment l'Armée ne sont pas exempts d'arrière pensée extrémiste. C'est le cas plus précisément des slogans scandés par une frange de la rue. Rachad, voilà un mouvement qui ne manquera pas de faire parler de lui, tant il reprend des slogans déjà usités par un parti dissout pour son implication dans la décennie noire. L'universitaire Ahmed Bensaada a disséqué le discours de l'organisation appelée "Rachad", qui re-

groupes d'anciens membres d'un parti islamiste dissout, concluant que ce discours possède "une expertise dans la propagande de guerre" selon "les cinq principes énoncés par le journaliste-essayiste Michel Collon". En se référant à la liste des cinq principes de propagande de guerre dressée par M. Collon: "Cacher les intérêts, Cacher l'histoire, Diaboliser l'adversaire, Se faire passer pour les défenseurs des victimes, et Monopoliser et empêcher le débat", le Dr Bensaada a jugé, dans une récente contribution, "intéressant dans la conjoncture actuelle d'analyser le discours du mouvement islamiste "Rachad" à l'aune de ces cinq principes". Ainsi, le Dr Bensaada a cité, pour le premier principe, notamment les slogans "Nous ne cherchons pas le pouvoir", "Dawla madaniya, machi aaskaria" (Un état civil et non militaire), "Nous voulons sauver notre pays de la mafia" et "Nous sommes ouverts à toutes les idéologies". Il a estimé que ces slogans sont "en complète

contradiction avec le passé politico-religieux des principales figures de ce mouvement (Rachad), de leurs relations douteuses avec la nébuleuse islamiste internationale, de leurs sympathies avec les djihadistes libyens et syriens et de leur appartenance à l'organisation islamiste internationaliste "Motamar El Oumma" et son projet de califat "rachidiste". Pour le second principe "Cacher l'histoire", le Dr Bensaada a indiqué que "le mouvement Rachad s'est forgé une réputation dans la falsification de l'histoire de la décennie noire", affirmant que les militants de ce mouvement "experts dans le "Qui-tu-quisme" (...) s'évertuent à blanchir les terroristes et à noircir les militaires, à innocenter les djihadistes et incriminer l'armée algérienne". Il a ajouté que pour les inconditionnels de l'organisation subversive "Rachad", "les djihadistes qui ont pris les armes ne sont que des gentils touristes qui aiment la randonnée pédestre dans les maquis algériens, alors que les militaires sont des méchants qui n'aiment pas les ran-

donneurs", qualifiant cela de "pitoyable inversion des rôles qui ne fait que remuer le couteau dans la plaie de milliers de familles qui ont perdu des êtres chers". Pour lui, "occulter l'histoire et la métamorphoser, c'est une spécialité de Rachad". Le troisième principe de propagande de guerre "Diaboliser l'adversaire", est, selon le Dr Bensaada, "très commun dans le discours de Rachad", expliquant que dans ce discours "le gouvernement, les militaires, les responsables, tous sentent le soufre de l'enfer" et que "rien de bon n'a été accompli et ne sera jamais accompli par eux" et qu'"ils sont le mal personnifié". "Toute petite histoire est montée en épingle, saupoudrée de quelques "fake news" présentées comme des vérités vraies, alimentant des heures interminables de diarrhées verbales hululées dans le cyberspace et sur Al-Magharibia, leur chaîne de propagande", a-t-il révélé, ajoutant: "On accuse de crimes, on invente des histoires, on exagère des événements, on sort du contexte, on utilise fallacieuse-

ment des vidéos ou des images émouvantes tout en abusant du pathos". Pour le quatrième principe de la liste de M. Collon: "Se faire passer pour les défenseurs des victimes", le Dr Bensaada a indiqué que "Rachad se place toujours comme le défenseur de la veuve et de l'orphelin, du faible et du "zawali", de l'opprimé et du pauvre (...) il les défend avec véhémence contre "l'ogre étatique", ne ménageant aucun effort sonore pour ce faire". Il a ajouté, dans le même contexte, que "son rôle est facile, car il ne donne rien de concret, ni de tangible ou de substantiel (...) il n'utilise que sa parole, que des mots, que des palabres. Bref, que du vent", a-t-il déploré. Enfin, le Dr Bensaada a indiqué, à propos du cinquième et dernier principe "Monopoliser et empêcher le débat", qu'"on ne peut pas nier que l'organisation intégriste "Rachad" est omniprésente sur le cyberspace, que ce soit sur les médias sociaux ou sur la chaîne qui leur sert d'organe de presse".

Ouiza. K

FINANCEMENT ISLAMIQUE

Nouveaux avantages fiscaux dans la prochaine Loi de finances

Le ministre des Finances, Aïmen Benabderrahmane a fait état, mardi à Alger, de nouvelles mesures en cours d'études, visant à élargir les avantages fiscaux au profit des produits de la finance islamique dans le cadre de la prochaine loi de finances. Intervenant lors d'une Journée parlementaire au Conseil de la nation sur la finance islamique, M. Benabderrahmane a précisé qu'"après concertation entre les ministères des Finances et des Affaires religieuses et des Wakfs et le Haut Conseil islamique (HCA), il a été proposé l'introduction dans la prochaine Loi de finances de mesures visant à préserver l'équité fiscale, étant donné que les produits bancaires régis par les préceptes de la Charia sont similaires aux transactions conventionnelles". Pour le ministre, cela permettra de soumettre les produits de la finance islamique au même régime fiscal et donc soumettre la marge bénéficiaire issue de ces produits à la taxe sur la valeur ajoutée seulement (TVA), qui sera pris en compte également pour définir le résultat fiscal soumis à l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS). Il s'agit également de sou-



communément appelés "Sukuk", au même régime fiscal appliqué aux titres, et d'étendre les dispositions fiscales relatives aux droits d'enregistrement aux produits islamiques, a-t-il ajouté. Au titre des mêmes avantages fiscaux destinés à la finance islamique, il a été proposé aussi "la concrétisation de l'abattement fiscal pour les réserves utilisées pour le calcul des profits ainsi que les risques d'investissement dans la rémunération des dépôts d'investissement islamique et l'extension des avantages fiscaux accordés dans le cadre de la Loi sur la promotion de l'investissement aux banques, qui commer-

cialisent le produit de la finance islamique, dit "Ijara". Le ministre a évoqué en outre la proposition d'une possible exonération des revenus issus de ces produits bancaires à travers leur exclusion du calcul du résultat fiscal soumis à l'IBS, outre l'intégration du financement islamique dans le cadre légal relatif au soutien du financement des nouveaux logements et l'extension des procédures liées à l'allègement du coût de l'emprunt aux produits de la finance islamique, notamment les aides accordées aux secteurs de l'agriculture et de l'industrie.

Boukadoum réitère le soutien de l'Algérie au processus de paix et de réconciliation en Libye

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a réitéré, mardi lors d'un entretien avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU en Libye, Jan Kubis, la détermination de l'Algérie de poursuivre l'action commune en soutien au processus de paix et de réconciliation en Libye. "J'ai eu un entretien long et constructif, mardi, avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU en Libye, Jan Kubis, lors duquel nous avons salué les pas positifs franchis par les frères libyens sur la voie de la réunification des rangs. De même que nous avons réitéré notre engagement à poursuivre l'action commune en soutien au processus de paix et de réconciliation en Libye, pays frère", a tweeté M. Boukadoum. Le Gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al-Sarraj, installé en 2016 dans l'Ouest de la Libye, a officiellement remis mardi le pouvoir au nouveau gouvernement unifié d'Abdelhamid Dbeibah et au Conseil présidentiel au cours d'une cérémonie à Tripoli.

E-COMMERCE

Lancement prochain d'un portail dédié aux web marchands

Un portail web permettant aux web marchands d'intégrer la plateforme de paiement électronique sera lancé "dans une dizaine de jours", a indiqué mardi à Alger, le directeur général du Groupe d'intérêt économique (GIE) Monétique, Madjid Messaoudene. Ce portail est déjà "testé et finalisé", a précisé M. Messaoudène lors d'une conférence sur "Les nouvelles opportunités de la transformation numérique dans l'économie et la finance", organisée dans le cadre du Salon des technologies de l'information et de la communication "ICT Maghreb". Il ne reste ainsi plus que sa mise en ligne qui sera effectuée au "plus tard" dans une dizaine de jours, "une fois que certaines

formalités administratives seront accomplies", a-t-il ajouté. Ce portail fera office de "guichet unique" qui permettra de réaliser toutes les étapes d'intégration d'une plateforme de paiement électronique, en ligne "de la demande à la certification", a-t-il expliqué, ajoutant que cette solution épargnera au web marchand de s'adresser directement à son banquier, à la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM) ou à Algérie Poste. L'objectif de ce portail est, entre autres, de "mettre en relation les développeurs de modules de paiement certifiés avec les commerçants", a souligné le directeur de la GIE Monétique, ajoutant que ce portail permettra, notam-

ment, aux web marchands qui n'ont pas encore de domiciliation bancaire d'être démarchés par des banques pour y domicilier leurs comptes commerciaux. Dans une seconde phase, ce portail intégrera les prestataires de services tels que les plateformes logistiques, de transport et même les assureurs qui seront mis en relation avec les e-commerçants, a mentionné M. Messaoudene évoquant, aussi, l'aspect "évolutif" de ce portail qui "se référera à des statistiques et au reporting" pour "analyser le comportement des acteurs de tout l'écosystème et apporter les correctifs nécessaires". M. Messaoudene a annoncé, en outre, l'organisation d'un webinar après le

lancement de ce portail afin d'expliquer son fonctionnement et son accessibilité à tous les acteurs du e-commerce, y compris les commerçants, les banques, les autorités de certification. Se prononçant sur la transformation numérique opérée dans le domaine des banques et des assurances, le premier responsable à la GIE Monétique a estimé que les Fintech et les start-up doivent simplifier le processus afin de permettre aux banques et aux assureurs d'élargir leurs clientèle, saluant au passage l'instauration de la signature et la certification électronique qu'il a considéré comme un "grand progrès" qui vient conforter la sécurité de la transformation digitale.

KARIM YOUNES

L'instance du Médiateur de la République un mécanisme pour consacrer l'Etat de droit

Le Médiateur de la République, Karim Younes, a affirmé, lundi soir depuis Adrar, que l'instance qu'il représente constituait un mécanisme mis en place par le Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, pour lutter contre la bureaucratie, consacrer l'Etat de droit et améliorer le service public, dans un cadre de clarté et de transparence. S'exprimant lors d'une rencontre régionale des délégués du médiateur de la République dans sept wilayas du Sud-ouest, M. Karim Younes a estimé que "le phénomène de la bureaucratie est une réalité vécue par le citoyen au quotidien, dans plusieurs administrations publiques". "Occulter cet état de fait regrettable ne conduirait qu'à l'aggravation du phénomène, l'accroissement du désarroi du citoyen et l'élargissement du fossé entre l'administration et le citoyen et, de là, à une perte de confiance de ce dernier en ses institutions", a-t-il souligné dans son intervention faisant suite aux exposés des délégués de wilayas. Et d'ajouter que "le devoir dicte d'évoquer clairement et avec

courage ce phénomène, loin des discours de complaisance, de sorte à contribuer à la lutte contre la bureaucratie et l'injustice et à améliorer la prise en charge des attentes du citoyen". "L'instance de la Médiation de la République a malheureusement relevé des réactions négatives d'administrations dans leurs rapports envers les citoyens", a-t-il déploré dans ce contexte, avant de faire part de la conviction de son instance que "tous les efforts resteront vains sans une réaction positive, la coopération, la compréhension, la bonne volonté et une coordination totale des différentes institutions et instances publiques ainsi que des institutions élues, au service du citoyen". Pour M. Karim Younes, "il est dans l'intérêt de tous de renforcer nos institutions avec l'adhésion effectif et entier du citoyen qui constitue un garant de la stabilité et de la pérennité de ses institutions, en gagnant sa confiance". "Ce qui implique la tenue de rencontres périodiques en vue de trouver des approches adéquates visant à améliorer le service public". Lors de cette rencontre

régionale à Adrar, les délégués de sept (7) wilayas du Sud-ouest du pays ont présenté des synthèses de leurs activités, faisant état de 1.504 requêtes. Les principales doléances des citoyens s'articulent notamment autour du relèvement des quotas d'habitat rural, la transparence dans les opérations d'attribution de logements sociaux, le respect du cachet architectural, la révision du seuil de salaire pour bénéficier du logement social et sa prise en compte au dépôt des dossiers vu la durée de traitement des dossiers. Il est fait appel aussi à la tenue de rencontres nationales pour le traitement de la problématique de l'emploi, la question du logement, l'encouragement et l'accompagnement de l'investissement agricole, la promotion des activités commerciales dans la région, la protection du pouvoir d'achat des habitants du Sud et l'amélioration des conditions de scolarité. Elles traitent également du renforcement des infrastructures de base, notamment dans le transport, l'accélération du projet de

ligne ferroviaire pour impulser la dynamique de développement, la lutte contre la bureaucratie concernant le foncier, l'amélioration du système de santé (encadrement, équipement et transport sanitaire aérien) et son humanisation. M. Karim Younes, poursuit mardi sa visite dans la wilaya d'Adrar où il doit inaugurer le siège de la délégation locale du Médiateur de la République et s'enquerra des activités de cette délégation et des conditions d'accueil des citoyens. **K.J.**

Législatives 2021

La période de révision des listes électorales



La période de révision exceptionnelle des listes électorales, dont la durée est de huit (08) jours, s'ouvrira en vue des législatives du 12 juin prochain, annonce dans un communiqué lundi soir l'Autorité Nationale Indépendante des Elections (ANIE). L'ANIE ajoute que "les citoyens et les citoyennes non inscrits dans les listes électorales en particulier ceux âgés de 18 ans le jour du scrutin, soit le 12 juin 2021, doivent s'inscrire au niveau de la commission communale de révision des listes électorales dans la commune de leur résidence, placée sous l'autorité de l'ANIE". "Quant aux électeurs et électrices qui ont changé de lieu de résidence, il doivent se rapprocher de la commission de révision des listes électorales au niveau de leur nouvelle résidence pour leur réinscription", précise le même communiqué, qui a souligné qu'"ils doivent se munir d'une attestation de résidence et d'une pièce d'identité lors de leur inscription" dans leur nouveau lieu de résidence. Les citoyens et les citoyennes, rappelle encore la même source, peuvent "s'inscrire via la plateforme électronique de l'ANIE ["HTTPS://services.ina.elections.dz/register"](https://services.ina.elections.dz/register). Selon l'ANIE, les bureaux de la commission communale de révision des listes électorales sont ouverts de 09 heures du matin à 16.30, hormis les vendredis. Quant aux citoyens résidents à l'étranger, "ils doivent se rapprocher des commissions de révision des listes électorales au niveau des représentations diplomatiques ou consulaires pour leur inscription conformément aux mêmes modalités". Le président Abdelmadjid Tebboune avait, rappelle-t-on, signé jeudi dernier le décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 12 juin 2021 pour l'élection des nouveaux membres de l'Assemblée populaire nationale. **M.L.**

Banques publiques

320 guichets de finance islamique à la fin 2021

Le ministère des Finances s'attèle à porter le nombre des guichets dédiés à la finance islamique dans les banques publiques à 320 guichets au niveau national à la fin 2021, a affirmé, mardi à Alger, le ministre du secteur, Aymen Benabderrahmane. Le nombre des guichets dédiés aux produits de la finance islamique au niveau des banques publiques s'élève actuellement à 130 guichets, a fait savoir M. Benabderrahmane lors d'une Journée parlementaire au Conseil de la nation sur le thème "La finance islamique: une réponse à une revendication sociale et un rôle dans l'inclusion financière". Le ministre a souligné, dans ce sens, que 4 banques publiques avaient obtenu, à ce jour, des autorisations de commercialisation de produits de la finance islamique, à savoir

la Banque nationale d'Algérie (BNA), le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep Banque) et la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR). Il a précisé que les trois premières ont commencé la commercialisation des produits de la finance islamique tandis que la BADR devra le faire "prochainement". Par ailleurs, le ministre des Finances a fait état du lancement prochain de la première opération d'émission de "titres participatifs", et ce, à travers une société privée inscrite à la Bourse d'Alger parmi les petites et moyennes entreprises (PME) et spécialisée dans les études, le développement et l'exploitation de projets touristiques. S'agissant de l'amélioration de l'inclusion financière et du taux de bancarisation des

ménages, le ministre a indiqué que la finance islamique constituait un "cadre" adéquat pour la mobilisation des ressources en l'absence d'outils répondant aux convictions d'une certaine catégorie de la société, ajoutant que la finance islamique représentait "une volonté sociale et un mécanisme d'inclusion financière". Estimant que les formules d'investissement basées sur les méthodes participatives "sont plus rentables" par rapport aux investissements des banques conventionnelles, notamment durant les périodes de baisse des taux d'intérêt, le ministre a évoqué la possible utilisation de Sukuk pour la mobilisation des ressources financières de l'Etat, des opérateurs privés et des banques, ce qui permettra le financement des grands projets économiques.

Conjoncture économique

Les prix du pétrole ont impacté les économies pétrolières, selon la Coface

Selon l'agence française la Coface, la chute des prix du pétrole risque d'avoir de graves conséquences sur les économies des pays exportateurs de pétrole. Ainsi, selon le rapport de cet organisme, l'impact négatif de la pandémie COVID-19 sur la croissance du PIB mondial et le volume des échanges commerciaux a provoqué une forte baisse des prix du pétrole. Après être tombé à 15 dollars à la mi-avril, le prix du Brent est remonté à 41,7 dollars en moyenne pour l'année 2020, contre 64,3 dollars en 2019. Coface s'attend à ce que les prix du pétrole restent volatils au cours des prochains trimestres, avec une prévision moyenne pour 2021 de 60 dollars par baril au moment de la rédaction du présent rapport. Cette chute temporaire des prix a affecté différemment les exportateurs de pétrole du Moyen-Orient et de l'Afrique, en fonction de la dépendance de leur production nationale au pétrole, ainsi que de leur solidité budgétaire et de leurs réserves internationales. Des pays comme Oman, l'Iran, l'Angola, le Congo et la Guinée équatoriale ont un degré de dépendance pétrolière plus élevé en termes de PIB. Bahreïn, l'Algérie, le Tchad et le Nigeria ont une part plus faible de leur production nationale qui dé-

pend du secteur des hydrocarbures, mais sont très dépendants du pétrole en termes d'exportations et de recettes fiscales. Par conséquent, ces deux catégories sont confrontées à un risque plus élevé de perturbation économique en raison de la volatilité des prix de l'énergie. Les pays disposant de réserves internationales plus importantes et de solides tampons financiers (Arabie saoudite, Abu Dhabi, Koweït et Qatar - l'Algérie et la Libye font exception, car leurs tampons servent à éponger les déficits (Algérie) ou ont été gelés par l'ONU (Libye) - peut disposer d'une plus grande puissance de feu budgétaire. Toutefois, la détérioration de leur situation financière (déficit budgétaire plus important et augmentation de la dette publique) les en empêchera. De plus, les investissements dans le pétrole et le gaz ont été reportés ou ont vu leur réalisation ralentie. En conséquence, ces pays sont de plus en plus intéressés par des investissements dans des activités autres que le pétrole. Les énergies renouvelables peuvent donc représenter pour eux une source importante de diversification (Émirats arabes unis, Arabie saoudite), aux côtés du tourisme classique, de la finance, des transports et de la construction (Qatar, Émirats arabes unis), de

l'agriculture, de la sylviculture et d'autres activités extractives (Cameroun, Tchad, Congo, Gabon). Dans un récent rapport concernant l'Algérie, la COFACE rapportait qu'"afin de juguler l'épidémie de la COVID-19, le gouvernement algérien a imposé « des mesures de confinement dès février 2020, comme par exemple l'annulation des vols commerciaux. Puis, s'est ajoutée la fermeture des écoles, commerces, restaurants et frontières. En 2021, l'activité devrait repartir progressivement ». Bien qu'en hausse par rapport à 2020, les prix et la demande d'hydrocarbures devraient rester sous leur niveau d'avant la crise, ce qui continuera d'impacter les recettes d'exportations (21,6% du PIB). » De plus, malgré une modeste augmentation des quotas de production de l'OPEP+, les contraintes imposées par cet accord continueront de brider la production pétrolière en 2021. Après s'être largement repliée en 2020, en raison de la hausse du chômage (16,5% en 2020 contre 12% en 2019) et de la baisse des envois de fonds de la diaspora (1,1% du PIB) en conséquence de la crise sanitaire en Europe occidentale, la consommation des ménages (44% du PIB) se redressera légèrement en 2021 », notait l'agence.

DES MEMBRES DE L'APW D'ALGER EFFECTUENT UNE VISITE SUR LE TERRAIN

Ramadhan : Plaidoyer contre la hausse des prix

● L'huile de table connaît durant cette période une pénurie au niveau du marché en raison de son stockage par les commerçants qui l'utilise dans la production de certains produits spécifiques au mois de Ramadhan.

Les membres de la Commission de l'agriculture, de l'hydraulique, de la pêche et du tourisme et celle des finances et de l'économie de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger ont appelé à l'institution de mécanismes plus efficaces pour réguler les prix dans les marchés de gros et de détail des fruits et légumes, souvent en hausse durant le mois de Ramadhan. Lors d'une visite d'inspection organisée par ces commissions à plusieurs installations économiques d'Alger, le président de la Commission de l'agriculture, Khiati Zaoui a affirmé que l'écart considérable des prix entre les marchés de gros et de détail nécessite la création de nouveaux mécanismes permettant aux instances concernées de s'imposer sur les marchés et de contrôler les prix notamment durant les périodes de soudure. Estimant que la spéculation et le monopole sont les principales raisons de l'instabilité des prix en dépit de la disponibilité du produit, M. Khiati a mis l'accent sur l'importance du renforcement du contrôle dans les marchés de vente en détail et la poursuite des visites périodiques pour situer les responsabilités dans la

hausse des prix à des niveaux records. Au niveau du marché de gros des Eucalyptus, certains commerçants se plaignent de certaines parties qui saisissent le mois sacré de Ramadan pour imposer des prix élevés sur le marché. Dans une déclaration à la presse, le directeur de l'Agriculture de la wilaya d'Alger, Yacine Ghediri, a rassuré quant à la disponibilité des produits agricoles avec des prix raisonnables pour la majorité, soulignant que le problème réside dans la hausse enregistrée au niveau des commerçants de détail. Pour sa part, le directeur du Commerce de la wilaya d'Alger, Abdellah Ben Halla a estimé que les prix étaient libres et que le citoyen est en mesure actuellement de choisir la qualité et le prix des fruits et légumes qui lui conviennent, relevant une hausse de la demande durant et avant le mois de Ramadhan pour la majorité des produits de consommation. Le même responsable a affirmé, dans ce sillage, que l'huile de table connaît durant cette période une pénurie au niveau du marché en raison de son stockage par les commerçants qui l'utilise dans la production de certains produits spécifiques au

mois de Ramadhan. Appelant les citoyens à l'impératif de boycotter les produits dont les prix connaissent une hausse anormale, M. Ben Halla a fait état de la création de marchés de proximité dans plusieurs localités d'Alger afin de rapprocher les marchés du citoyen, et ce, en coordination avec les associations des commerçants. Il devra être procédé, dans ce sens, au choix des sites en coordination avec les walis délégués et à l'accès aux produits alimentaires de consommation dans la matinée et aux produits de beauté et d'autres produits artisanaux dans la soirée. Au cours de cette même visite, les membres de la commission se sont rendus au terrain destiné à la construction d'un nouvel abattoir à Ouled Chebel (Baba Ali), lequel remplacera celui qui a été démolé dans la commune de Mohamed (Alger), en adoptant des modes de réalisation modernes, à travers l'aménagement d'un espace pour la vente en gros et un autre pour le traitement des résidus de têtes ovines et bovines tels la laine, les peaux, les viscères et autres. Ce projet dont la phase d'études a été entamée, sera réalisé sous la supervision de la wilaya d'Alger qui

a consacré une enveloppe financière à cet effet. L'abattoir s'étend sur une superficie de 6,7 hectares, dont 4 000 mètres carrés construits. La capacité de production de ce projet devrait atteindre 5 000 têtes, selon les heures du travail, le nombre des groupes de travail et la cadence de l'activité, dont 3 000 têtes ovines et plus de 1 000 têtes bovines. Pour sa part, le président de la Commission des finances et de l'économie, Omar Zoubir Saidi a affirmé que la superficie et la capacité de production de ce projet sont suffisantes pour la satisfaction des besoins de la population de la capitale. En se rendant à la laiterie Colaital de Birkhadem relevant du Groupe Giplait, les membres de la délégation se sont enquis des différents départements de la laiterie, où ils ont souligné la nécessité d'intensifier le contrôle en vue d'assurer la distribution optimale de cette matière à travers les différentes communes et d'éviter son orientation vers l'activité commerciale, relevant l'impératif de solutionner le problème de la hausse des prix du lait subventionné dans certains locaux.

Nadine Oumakhlouf

ATTEINTE À L'ENVIRONNEMENT

Algérie consomme 7 milliards de sacs en plastique/an

● L'Algérie fait partie des grands consommateurs des sacs en plastique au niveau mondial. Entre 60 et 80% des déchets plastiques sont jetés dans la nature, la mer et les Oueds.

L'Algérie consomme près de sept milliards de sacs en plastique par an, a fait savoir à Alger la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, appelant à l'adoption de législations limitant les dangers de l'utilisation du plastique sur la santé et l'environnement. Dans une allocution lue en son nom par la SG du ministère, Meriem Ben Mehdi, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des droits des consommateurs, célébrée cette année sous le slogan « La lutte contre la pollution plastique », la ministre a indiqué que « l'Algérie fait partie des grands consommateurs des sacs en plastique au niveau mondial », ajoutant que « 60 à 80% des déchets plastiques sont jetés dans la nature, la mer et les Oueds ». Elle a relevé, dans ce sens, l'existence de simples méthodes pour contenir les déchets plastiques dont les opérations de broyage, de dissolution et de pompage ce qui permet leur transformation en de nouveaux produits recyclés y compris les matières d'étanchéité. Mme. Boudjemaa a plaidé pour le lancement d'une réflexion sur ce point en tenant compte du sort du sac en plastique après son utilisation ainsi que les séquelles sanitaires, urbaines et environnementales qui pourraient en découler. En outre, « les dernières inondations démontrent le risque que constituent ces déchets plastiques qui bloquent, parfois, les réseaux d'évacuation sanitaires en zones urbaines en sus des gaz à effet de serre (GES) contribuant à l'aggravation du réchauffement climatique », ex-



plique la ministre. Selon les chiffres avancés par la première responsable du secteur, les déchets ménagers contiennent 17% de plastique soit 130.000 tonnes/an de la quantité annuelle produite au niveau national. De son côté, le ministre du Commerce, Kamel Rezig a souligné l'importance d'intensifier les campagnes de sensibilisation des consommateurs à la nécessité d'éviter le jet anarchique du plastique et d'inciter à l'utilisation de produits alternatifs. Concernant la protection des consommateurs, il a indiqué que son département ministériel avait préparé plusieurs textes législatifs, en cours de signature et de publication au Journal officiel (JO), relatifs au service après-vente ainsi qu'aux conditions d'hygiène appliquées dans les structures de restauration. Il s'agit également de la réglementation technique fixant les conditions et modalités applicables à l'apposition du code-barre sur les produits destinés à la consommation

humaine et des caractéristiques des produits en caoutchouc destinés au contact alimentaire. Pour sa part, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar a fait savoir que son département ministériel élaborait des projets de textes réglementaires, lesquels sont à un stade très avancé et permettront de renforcer la protection des droits des consommateurs, à l'instar du projet de décret exécutif relatif à la portabilité des numéros et de celui d'arrêté exécutif fixant les conditions et modalités de certification des équipements bancaires et des installations électriques sans fil. Au terme de cette cérémonie, MM. Rezig et Boumzar ont supervisé l'émission d'un timbre-poste à l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs, consacré au thème « Consommons Algérien ». Conçu par le regretté plasticien Karim Tamardine, ce timbre sera émis en 200 000 exemplaires.

Nadine Oumakhlouf

LE MINISTRE EN CHARGE DU SECTEUR PLAIDE POUR LA DIVERSIFICATION L'Algérie mise sur le secteur des mines

Il s'agit en outre de l'intensification des efforts de la recherche minière à travers la participation active des investisseurs privés, nationaux et étrangers, la promotion des petites et moyennes entreprises minières et le développement de grands projets industriels.

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a affirmé lundi à Alger que l'Algérie misait sur le développement du secteur des mines à l'effet d'accélérer la diversification de son économie, fondée essentiellement sur l'industrie pétrolière et gazière. Intervenant au Sommet international des ministres des Mines (SIMM) de l'année 2021, tenu en visioconférence et organisé par l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE), M. Arkab a fait état du lancement du plan d'action 2020-2024 pour permettre au secteur des mines, dont la contribution reste « modeste en dépit des grandes potentialités », de contribuer davantage au développement de l'économie nationale et à la création des postes d'emploi, notamment dans les zones enclavées, tout en tenant compte des aspects de protection de l'environnement. Le plan d'action, ajoute la même source, prévoit la réunion de toutes les conditions garantissant l'attractivité du secteur et l'encouragement de l'investissement à travers la révision du cadre législatif et organisationnel régissant l'exploitation minière et la communication des informations précises aux investisseurs sur les cartes géologiques ainsi que l'inventaire des minéraux, afin de favoriser la prospection minière. Il s'agit en outre de l'intensification des efforts de la recherche minière à travers la participation active des investisseurs privés, nationaux et étrangers, la promotion des petites et moyennes entreprises minières et le développement de grands projets industriels visant la valorisation des ressources minières locales importantes tels les projets de phosphate et la valorisation du gisement de fer de Gara Djebilet en vue d'assurer l'approvisionnement et le développement de l'industrie métallurgique nationale. Le plan assure également le développement du partenariat pour drainer davantage de capitaux, acquérir les technologies et les techniques de recherche et de transformation des matières minérales et développer les ressources humaines en satisfaisant les besoins en matière de formation et de spécialisation. La pandémie Covid-19 a impacté la réalisation de ces objectifs visant le développement de l'exploitation minière en Algérie où elle a enregistré un ralentissement en matière d'exécution des mesures décidées en 2020. Néanmoins, l'Algérie a su s'adapter aux difficultés générées par la pandémie à la faveur de strictes mesures engagées par le gouvernement algérien dès le début de la crise (fermeture des frontières réduction à 50% de la main d'œuvre...), précise le ministre. Et d'enchaîner, que l'activité minière « s'est poursuivie régulièrement en Algérie grâce aux efforts des sociétés d'exploitation minière et au soutien du gouvernement à travers les mesures destinées à l'appui à cette activité, notamment l'aide financière et fiscale. M. Arkab, a exprimé son souhait de voir le secteur d'exploitation minière se raviver en 2021 de par le monde et notamment en Algérie où cette activité dépend des échanges avec les partenaires étrangers dans le secteur des mines ».

Nadine Oumakhlouf

FRUITS ET LÉGUMES

Plaidoyer pour l'institution de mécanismes efficaces de régulation des prix dans les marchés

Les membres de la Commission de l'agriculture, de l'hydraulique, de la pêche et du tourisme et celle des finances et de l'économie de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger ont appelé, lundi, à l'institution de mécanismes plus efficaces pour réguler les prix dans les marchés de gros et de détail des fruits et légumes, souvent en hausse durant le mois de Ramadan. Lors d'une visite d'inspection organisée par ces commissions à plusieurs installations économiques d'Alger, le président de la Commission de l'agriculture, Khiati Zaoui a affirmé que l'écart considérable des prix entre les marchés de gros et de détail nécessite la création de nouveaux mécanismes permettant aux instances concernées de s'imposer sur les marchés et de contrôler les prix notamment durant les périodes de soudure. Estimant que la spéculation et le monopole sont les principales raisons de l'instabilité des prix en dépit de la disponibilité du produit, M. Khiati a mis l'accent sur l'importance du renforcement

du contrôle dans les marchés de vente en détail et la poursuite des visites périodiques pour situer les responsabilités dans la hausse des prix à des niveaux "records". Au niveau du marché de gros des Eucalyptus, certains commerçants se plaignent de certaines parties qui saisissent le mois sacré de Ramadan pour imposer des prix élevés sur le marché.

Rationalisation de la demande pour mettre terme à la hausse des prix

Dans une déclaration à la presse, le directeur de l'Agriculture de la wilaya d'Alger, Yacine Ghediri, a rassuré quant à la disponibilité des produits agricoles avec des prix "raisonnables" pour la majorité, soulignant que le problème réside dans la hausse enregistrée au niveau des commerçants de détail. Pour sa part, le directeur du Commerce de la wilaya d'Alger, Abdallah Ben Halla a estimé que les prix étaient "libres" et que le

citoyen est en mesure actuellement de choisir la qualité et le prix des fruits et légumes qui lui conviennent, relevant une hausse de la demande durant et avant le mois de Ramadhan pour la majorité des produits de consommation. Le même responsable a affirmé, dans ce sillage, que l'huile de table connaît durant cette période une pénurie au niveau du marché en raison "de son stockage par les commerçants qui l'utilise dans la production de certains produits spécifiques au mois de Ramadhan". Appelant les citoyens à l'impératif de "boycotter" les produits dont les prix connaissent une hausse "anormale", M. Ben Halla a fait état de la création de marchés de proximité dans plusieurs localités d'Alger afin de rapprocher les marchés du citoyen, et ce, en coordination avec les associations des commerçants. Il devra être procédé, dans ce sens, au choix des sites en coordination avec les walis délégués et à l'accès aux produits alimentaires de consommation dans la matinée et aux produits de beauté et d'au-

tres produits artisanales dans la soirée.

Localisation du terrain pour la réalisation d'un abattoir à Ouled Chebel

Au cours de cette même visite, les membres de la commission se sont rendus au terrain destiné à la construction d'un nouvel abattoir à Ouled Chebel (Baba Ali), lequel remplacera celui qui a été démolé dans la commune de Mohamed Belouizdad (Alger), en adoptant des modes de réalisation modernes, à travers l'aménagement d'un espace pour la vente en gros et un autre pour le traitement des résidus de têtes ovines et bovines tels la laine, les peaux, les viscères et autres. Ce projet dont la phase d'études a été entamée, sera réalisé sous la supervision de la wilaya d'Alger qui a consacré une enveloppe financière à cet effet. L'abattoir s'étend sur une superficie de 6,7 hectares, dont 4.000m² construits.

AMINE.R

Salon national du livre

Le rôle de la traduction de et vers Tamazight au centre d'une conférence à Alger

Le thème "Rôle de la traduction de et vers Tamazight dans le développement linguistique et le rayonnement culturel" a été au centre d'une conférence organisée, lundi, avec la participation de spécialistes et académiciens et ce dans le cadre du programme culturel du Salon national du livre qui se poursuit au Palais des expositions Pins maritimes à Alger. Le Secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad a évoqué les objectifs de son institution pour promouvoir et encourager la traduction en tant que "passerelle" liant les langues parlées en Algérie à savoir Tamazight et l'Arabe et ce dans le cadre de "l'en-

couragement de la pluralité et la cohabitation linguistique en Algérie". "L'intérêt à la traduction vise à établir des traditions codifiées par la passation de conventions avec les différentes maisons d'édition algériennes, et ce pour préserver les droits d'éditeur et d'auteur", a-t-il ajouté. Dans le cadre de sa stratégie dans le domaine de la traduction, le HCA, poursuit M. Assad, oeuvre à "accompagner les porteurs de projets en traduction à la faveur de l'installation d'un comité de lecture pour évaluer les textes proposés pour publication", indiquant que "le cercle de lectorat de Tamazight en Algérie a franchi de grands pas et s'élargit chaque année". M. Assad a

affirmé en outre l'attachement du HCA à donner une impulsion à la présence du livre amazigh notamment celui littéraire dans la scène culturelle à travers la participation aux foires nationales et au Salon international du livre à l'effet de le renforcer et le promouvoir. Après avoir appelé les différents partenaires tels que les instances, les institutions publiques et les ministères à s'intéresser à la traduction vers Tamazight, M. Assad mis en avant les projets en cours de réalisation avec le ministère des Affaires religieuses et la traduction de 3 mémoires historiques avec le ministère des Moudjahidine.

Environnement : L'Algérie consomme 7 milliards de sacs en plastique par an

L'Algérie consomme près de sept (7) milliards de sacs en plastique par an, a fait savoir la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, appelant à l'adoption de législations limitant les dangers de l'utilisation du plastique sur la santé et l'environnement. Dans une allocution lue en son nom par la SG du ministère, Meriem Ben Mehdi, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des droits des consommateurs, célébrée cette année sous le slogan "La lutte contre la pollution plastique", la ministre a indiqué que "l'Algérie fait partie des grands consommateurs des sacs en plastique au niveau mondial", ajoutant que "60 à 80% des déchets plastiques sont jetés dans la nature, la mer et les Oueds". Elle a relevé, dans ce sens, l'existence de "simples" méthodes pour contenir les déchets plastiques dont les opérations de broyage, de dissolution et de pompage ce qui permet leur transformation en de nouveaux produits recyclés y compris les matières d'étanchéité. Mme. Boudjemaa a plaidé pour le lancement d'une réflexion sur ce point en tenant compte du sort du sac en plastique

après son utilisation ainsi que les séquelles sanitaires, urbaines et environnementales qui pourraient en découler. En outre, "les dernières inondations démontrent le risque que constituent ces déchets plastiques qui bloquent, parfois, les réseaux d'évacuation sanitaires en zones urbaines en sus des gaz à effet de serre (GES) contribuant à l'aggravation du réchauffement climatique, explique la ministre. Selon les chiffres avancés par la première responsable du secteur, les déchets ménagers contiennent 17% de plastique soit 130.000 tonnes/an de la quantité annuelle produite au niveau national. De son côté, le ministre du Commerce, Kamel Rezig a souligné l'importance d'intensifier les campagnes de sensibilisation des consommateurs à la nécessité d'éviter le jet anarchique du plastique et d'inciter à l'utilisation de produits alternatifs. Concernant la protection des consommateurs, il a indiqué que son département ministériel avait préparé plusieurs textes législatifs, en cours de signature et de publication au Journal officiel (JO), relatifs au service après-vente ainsi qu'aux conditions d'hygiène appliquées

dans les structures de restauration. Il s'agit également de la réglementation technique fixant les conditions et modalités applicables à l'apposition du code-barre sur les produits destinés à la consommation humaine et des caractéristiques des produits en caoutchouc destinés au contact alimentaire. Pour sa part, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar a fait savoir que son département ministériel élaborait des projets de textes réglementaires, lesquels sont "à un stade très avancé" et permettront de renforcer la protection des droits des consommateurs, à l'instar du projet de décret exécutif relatif à la portabilité des numéros et de celui d'arrêt exécutif fixant les conditions et modalités de certification des équipements bancaires et des installations électriques sans fil. Au terme de cette cérémonie, MM. Rezig et Boumzar ont supervisé l'émission d'un timbre-poste à l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs, consacré au thème "Consommons Algérien". Conçu par le regretté plasticien Karim Tarmadine, ce timbre sera émis en 200.000 exemplaires.

Recensement de 11.000 micro-entreprises défaillantes au niveau national

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a annoncé, lundi à Tissemsilt, que 11.000 micro-entreprises défaillantes ont été recensées à l'échelle nationale. Le ministre délégué a indiqué, lors d'une conférence de presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt, que "le nombre de micro-entreprises défaillantes a atteint à l'échelle nationale les 11.000 entités", ajoutant que le fonds national de la garantie relevant de l'Agence nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a étudié, la semaine écoulée, près de 500 dossiers introduits en vue de l'effacement des dettes des entreprises défaillantes n'ayant pas pu honorer leurs créances. Dans ce cadre, il a été décidé l'effacement de 250 dossiers de ces entreprises alors que plus de 230 dossiers ont été différés et 6 autres ont été rejetés. M. Diafat a souligné que "la stratégie prônée par son département ministériel est basée sur le travail avec les différents secteurs y compris au niveau des wilayas, visant essentiellement à créer l'émulation et l'encouragement des jeunes à créer leur propres micro-entreprises et à participer au développement économique durable". Le ministre a fait savoir également que les cadres du dispositif de l'Agence nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat (ANADE) ont effectué, en six mois, des sorties sur site au niveau de 7.000 zones d'ombre réparties à travers le pays. "Les besoins de ces agglomérations secondaires rurales ont été identifiés et concernent notamment la création de micro-entreprises et ce, en fonction des moyens dont disposent ces zones enclavées", a-t-il indiqué. Concernant la grève des travailleurs de l'ANADE, il a souligné que "tous les droits des travailleurs de l'agence seront pris en compte et ce, conformément aux textes de loi", notant que son département ministériel demeure ouvert au dialogue avec le syndicat de cet organe. Cette visite d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt a permis au ministre délégué de s'enquérir de visu des potentialités d'investissements touristiques et forestières que recèle le parc national de Théniet El Had. Il a également visité deux micro-entreprises, l'une spécialisée dans la production d'œufs et l'autre assure des produits de maintenance. Sur place Nassim Diafat a promis au responsable de cette entreprise, implantée au chef-lieu de wilaya, de lui assurer un accompagnement et une prise en charge, en lui offrant un nouveau local approprié. Par ailleurs, le ministre délégué a présidé une cérémonie de remise de diplômes de qualification de nombreux jeunes des zones d'ombre après avoir bénéficié d'une formation ainsi que des décisions d'octroi de facilitations et d'avantages fiscaux ainsi que des aides financières.

K.L

Les prénoms amazighs et turcs en vogue à Constantine

Symboles de l'identité personnelle, les prénoms des nouveaux nés font souvent l'objet d'une profonde réflexion des parents en quête d'authenticité pour certains, d'originalité pour d'autres, puisant pour ce faire dans le répertoire amazigh ou les trames des feuillets égyptiens, syriens ou turcs plus récemment, comme l'attestent les registres des naissances de l'état civil de Constantine. Dans le bureau exigu des inscriptions des naissances du service de l'état civil du chef-lieu de wilaya, dont le siège est situé en plein cœur de la ville, dans la rue du 20 Août 1955 (quartier de Aouinet El Foul), livrets de famille et actes de naissance sont empilés par dizaines dans l'attente d'être enregistrés par les agents assignés à cette tâche. S'activant pour tout consigner et remettre les documents aux tuteurs des nouveau-nés, les agents en charge de l'enregistrement des naissances ont révélé à l'APS que les prénoms choisis fluctuent, une année après l'autre, en fonction des desiderata des parents et de leurs proches qui puisent leurs "perles" dans les séries et feuillets orientaux voire occidentaux du moment et bien évidemment en "écumant" les moteurs de recherche. "A chaque nouveau feuillet, nous constatons une évolution du répertoire des prénoms", confie Saliha une employée du bureau d'inscriptions des naissances, soulignant que la tendance est aux prénoms turcs, avec une prédominance depuis début 2021 du prénom féminin Ayla, alors qu'en 2020 c'est plutôt Myral qui occupait, dit-elle, le haut du podium chez les filles et Daniel qui a fait son entrée chez les garçons. Et d'ajouter : "Nous relevons également bon nombre de propositions de prénoms extravagants, incohérents, parfois incongrus ou à connotation religieuse, mais qui relèvent de la pure invention à l'image de +Abdelouadjed+ ou encore le prénom +Azraël+ qui ont été carrément refusés par nos services". Cette même employée a également précisé que les parents sont avisés quand un



prénom n'a aucun sens ou susceptible de porter préjudice à leur enfant, mais il arrive que certains parents insistent en maintenant leur choix initial en saisissant le procureur de la république pour l'avaliser". Force est de constater que certains parents s'accrochent aux prénoms choisis aussi farfelus soient-ils, mettant en avant les listes inventoriées par le moteur de recherche Google", s'interloque la même source.

Les prénoms amazighs, symboles d'authenticité

Obéissant à une nomenclature actualisée chaque année par la tutelle, composée de 150 prénoms dédiés aux filles et 150 prénoms pour les garçons, "les prénoms amazighs sont tendance ces dernières années et semblent avoir la cote auprès des jeunes parents à la recherche d'authenticité", a souligné l'un des employés du bureau d'inscription des naissances. Renfermant plusieurs colonnes de prénoms amazighs féminins et masculins tels que Koulla, Dhiya, Djouza, Aylana, Asafou, Azwaw, Branis, Iguem et Massinas et bien d'autres, cette nomenclature officielle est ainsi mise à la disposition des parents désirant opter pour un prénom amazigh, symbole de la

grandeur de la Numidie et, par ricochet, de l'identité nationale. "Certains parents ont toutefois besoin d'être canalisés essentiellement quand le choix du prénom de leur enfant, qui échoit souvent à la future mère, en quête d'originalité risque de tomber dans la démesure ou le désaccord avec le père de l'enfant", a souligné la même source, révélant avec humour le cas d'un citoyen qui voulait changer le prénom de son fils prénommé Siradj, car il ne voulait pas, dit-il, que son enfant soit traité plus tard de "cirage pour les chaussures". De son côté, Hilal Bouderbala, directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG) de la commune de Constantine, a indiqué à l'APS que les prénoms susceptibles de porter atteinte aux composantes de l'identité nationale et à la religion sont interdits", relevant par ailleurs la problématique des prénoms composés qui embarrassent les agents pour cause de manque d'espace sur les documents de l'état civil ou de leur sens ambigu. Le même responsable a fait état, à ce titre, du cas d'un citoyen et cadre de la wilaya de Constantine qui a procédé au changement du prénom composé "3 en 1" de sa fille à quatre reprises pour des raisons person-

nelles et vertueuses, mais aussi d'espace inadapté sur l'extrait de naissance.

Une société en mutation

Approché par l'APS, le sociologue Abdallah Hammadi, estime que "la mutation de notre société durant les quatre dernières décennies, s'est concrètement traduite par une évolution de l'éventail des prénoms attribués aux nouveau-nés, particulièrement depuis l'avènement du multipartisme, des réseaux sociaux et l'invasion informationnelle des grandes nations à travers les moyens de communication modernes". "Les feuillets égyptiens et syriens à une époque, puis turcs actuellement retransmis par la télévision algérienne ont forcément introduit dans les foyers de nombreux prénoms et influé sur le choix des femmes d'autant que le plus souvent c'est la mère qui choisit le ou les prénoms de son enfant", a-t-il expliqué. L'universitaire, également écrivain et chercheur, a mis l'accent sur la tendance très en vogue actuellement des prénoms composés qui peuvent générer, dit-il, de par leur extravagance et leur longueur de "profonds complexes et handicaps à l'enfant dans sa vie future et ses relations avec autrui, en plus des inévitables erreurs de transcriptions commises parfois au niveau de l'état civil". Le Pr. Hammadi a déploré, en outre, la disparition des anciens prénoms algériens alors qu'ils avaient "résisté à plus de 130 années de colonialisme".

Mediapart, invulnérable face à la crise dépasse les 200.000 abonnés

Le site d'information en ligne Mediapart a connu une forte croissance en 2020, avec une hausse de près de 30% de son nombre d'abonnés et un bénéfice net multiplié par plus de 1,5, traversant la crise sanitaire et économique sans dommage. Mediapart confirme la rentabilité de son modèle économique -- sans publicité, ni aide publique, fondé uniquement sur les abonnements des lecteurs -- avec le bond de son chiffre d'affaires de 22% à plus de 20 millions d'euros et son bénéfice net à plus de 4 millions d'euros à fin 2020, contre 2,3 millions l'année précédente. Le nombre d'abonnés a aussi grimpé de près de 30%, soit plus de 48.200 abonnés conquis en un an, pour frôler au total les 220.000 abonnés actifs et payants. "Jamais nous n'aurions pensé être à plus de 200.000 abonnés aussi tôt, nous pensions que nous y serions, peut-être, après la présidentielle de 2022", a sou-



ligné Edwy Plenel, cofondateur de Mediapart. Une "performance" que le média, réputé pour ses investigations, explique essentiellement "par le besoin d'une information indépendante et rigoureuse pour comprendre l'imprévu et l'inattendu". Ega-

lement au cœur de cette dynamique, son modèle économique qui lui a permis d'éviter les principaux chocs subis par le secteur de la presse l'an passé. "La pandémie n'a pas affecté nos recettes" parce que Mediapart n'a ni publicité ni "événementiel payant", résume sa cofondatrice Marie-Hélène Smiejan. Etant 100% numérique, le média n'a pas non plus eu à affronter "les difficultés de la distribution" de la presse papier. Signe de cette bonne santé, Mediapart a augmenté d'environ un quart ses effectifs les portant à 118 personnes dont 69 journalistes. La nouvelle émission en ligne "A l'air libre", créée durant le confinement du printemps 2020, va être "professionnalisée" et son contenu développé à partir de septembre, a annoncé Mme Smiejan, ce programme atteignant "clairement une audience plus jeune" que celle obtenue via les abonnements traditionnels.

BOUMERDES

Les corps sans vie de trois enfants repêchés en deux jours dans des étendues d'eau



Les services de la Protection civile de Boumerdes ont repêché en deux jours (dimanche et lundi) les corps sans vie de trois enfants âgés de 12, 14 et 15 ans, noyés dans des étendues d'eau au niveau des communes d'El Kharrouba et d'Issers (à l'est et l'ouest de la wilaya), a-t-on appris, lundi, des mêmes services. Le chargé de la cellule de communication, lieutenant Hocine Bouchachia a précisé à l'APS que les cadavres des deux enfants noyés ont été repêchés, dimanche, dans un lac à proximité du barrage Keddara dans la commune d'El Kharrouba. Quant au troisième corps sans vie de l'enfant, il a été repêché lundi dans une étendue d'eau au niveau du village Laabid dans la commune d'Issers, ajoute la même source. Après intervention des agents de la protection civile dans les deux incidents, les trois victimes ont été transférées aux morgues de l'Hôpital de Thénia et de Bordj Menafiel.

Sûreté d'Alger : Démantèlement d'un réseau criminel international spécialisé dans le trafic d'animaux

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé un réseau international spécialisé dans le trafic d'animaux et saisi nombre d'animaux sauvages et tropicaux, qui ont été remis aux services du Jardin d'Essais d'El Hamma (Alger), indique mardi un communiqué de ces services. Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la Brigade de Recherches et d'Interventions (BRI) de la police judiciaire, ont réussi à "mettre hors état de nuire un ré-

seau criminel dangereux pour constitution d'association de malfaiteurs spécialisée dans le trafic international d'animaux protégés, et ce, en vertu des lois internationales et algériennes en vigueur, atteinte aux textes réglementaires régissant une activité commerciale codifiée, possession d'animaux sauvages et tropicaux sans agrément des services spécialisés et vétérinaires, atteinte à la santé publique et exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce", précise le commu-

niqué. "La perquisition, sous la supervision du Parquet compétent, des domiciles et magasins des mis en cause a donné lieu à la saisie de cinq (5) lions, 3 tigres, 2 renards du désert, 2 singes et 88 perroquets de différentes espèces, qui ont été remis aux services du Jardin d'Essais d'El Hamma", ajoute le communiqué. Les mis en cause, au nombre de 13, ont été déferés devant le procureur de la République territorialement compétent, conclut la source.

MOSTAGANEM

Entrée en exploitation de six projets aquacoles

Six (6) projets d'aquaculture en cages flottantes et filets sont entrés en exploitation dans la wilaya de Mostaganem, a annoncé lundi le wali Aïssa Boulahia. Lors d'un point de presse en marge d'une visite de travail et d'inspection au littoral ouest de la wilaya de Mostaganem, M. Boulahia a indiqué que les projets agréés dans le domaine de l'investissement dans l'aquaculture sont au nombre de 20 dont six (6) projets sont entrés, récemment et de manière effective, en exploitation et commercialisation. Les six projets assurent une capacité de production estimée à 1.800 tonnes pour la dorade et le loup de mer, ainsi que 450 tonnes pour les moules. Lors de la visite de terrain, le wali a inspecté les projets en cours de réalisation et d'autres entrés en ex-

ploitation dans la région d'Ouriah (commune de Mazagran), ainsi que le village des pêcheurs de la commune de Stidia et Sidi Mansour (commune de Fornaka). En outre, la commission de wilaya s'est enquis sur la situation de chaque projet et les difficultés rencontrées, pour y trouver solutions. M. Boulahia a indiqué que la commission de wilaya se réunira, ultérieurement, pour annuler les décisions de concessions accordées dans le cadre de l'investissement dans le domaine de l'aquaculture concernant les projets qui n'ont pas encore été lancés. Elles seront remplacées par de nouveaux investisseurs ayant déposé leurs dossiers au niveau des services concernés. Selon le wali, les projets en question devraient permettre de garantir l'abondance des différents

produits halieutiques, à l'instar des poissons et des moules, à travers la multiplication de la production de poissons au niveau de la wilaya, en plus de la création de postes d'emploi directs et indirects, à savoir plus de 500 emplois. La Direction de la pêche et des ressources halieutiques, en collaboration avec la Chambre de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, le secteur de la formation professionnelle et de l'apprentissage, a initié plusieurs formations pour fournir la main d'œuvre qualifiée à ces projets, notamment dans les spécialités comme le pilotage de bateaux de pêche et l'aquaculture (technicien et technicien supérieur), selon les explications fournies par le directeur de wilaya, Toufik Rahmani.

M.L

Tizi-Ouzou

Lancement de la deuxième édition du concours du meilleur agriculteur et éleveur

La deuxième édition du concours du meilleur agriculteur et éleveur de la wilaya de Tizi-Ouzou, a été lancée lundi, par la Chambre locale d'agriculture (CAW), a-t-on appris de son secrétaire général Tarik Benabdelaziz. Cette compétition vise à valoriser les exploitations, créer une concurrence positive entre les éleveurs et les agriculteurs afin d'améliorer les différentes filières agricoles et aussi faire connaître les agriculteurs qui travaillent dans l'ombre et qui font un travail de qualité, a déclaré à l'APS M. Benabdelaziz. Dix filières, à savoir la céréaliculture (de consommation et de multiplication), le bovin laitier, l'oléiculture (verger et huilerie), l'élevage caprin, l'aviiculture, (poulet de chair et poule pondeuse), la cuciculture, l'arboriculture, la pomme de terre, les cultures maraîchères et l'apiculture sont concernées par ce concours, a noté M. Benabdelaziz. Des commissions pour chaque filière, composées de représentants de la CAW, de la direction des services agricoles (DSA), de l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS) du



conseil interprofessionnel, de d'associations professionnelles et de l'Institut technique de la filière concernée. Ces sorties sont aussi pédagogiques puisque les membres des commissions qui vont sortir sur le terrain donneront des conseils et des orientations aux agriculteurs pour améliorer leurs explorations et leurs élevages, a-t-il observé. Les inscriptions sont ouvertes du 15 mars au 31 mai, a-t-on annoncé, ajoutant que les agriculteurs intéressés

doivent remplir un formulaire disponible au niveau de la CAW, de la DSA, des subdivisions agricoles, de la coopérative de céréales et légumes secs (CCLS), des agences de la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA), de l'ITMAS et des agences de la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR) comme ils peuvent le télécharger à partir des pages Facebook de la CAW ou de la DSA, a indiqué M. Benabdelaziz.

NÂAMA

Une caravane d'information sur la promotion de l'entrepreneuriat au profit des zones d'ombre

Une caravane de sensibilisation et d'information s'est ébranlée lundi à Nâama pour sillonner les zones d'ombre de la région afin de faire connaître les nouvelles mesures visant la promotion de l'entrepreneuriat et la création de micro-entreprises. Cette caravane est animée par des cadres d'antennes locales de plusieurs organismes comme l'Agence nationale d'appui à l'entrepreneuriat, l'ANGEM, la CNAC et des directions du tourisme et de l'artisanat, ainsi que la direction de l'action sociale. Les zones d'ombre des communes d'Aïn Sefra, de Mogharrar et Mekmen Benmaamar seront ciblées dans une première étape par les animateurs de la caravane. Le chargé de la communication de

l'antenne de l'Agence nationale d'appui à l'entrepreneuriat de Nâama, Ahmed Belmahi, a indiqué que "cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de travail portant sur la stratégie du ministère délégué de tutelle pour être effective sur le terrain, notamment au niveau des zones d'ombre afin de présenter aux populations ciblées l'ensemble des informations à l'effet de créer des petites entreprises et contribuer au développement". "La caravane poursuivra son travail tout le long du mois de mars et ciblera près de 73 zones d'ombre de la wilaya afin d'informer les populations sur les nouvelles mesures leur permettant d'investir le monde l'investissement et bénéficier du dispositif de

l'Agence nationale d'appui à l'entrepreneuriat", a-t-il ajouté. Parmi les autres mesures, la même source a cité l'octroi de prêts sans intérêts supplémentaires et le refinancement des micro-entreprises notamment celles qui étaient confrontées à des contraintes financières et ce, jusqu'à ce qu'elles trouvent la possibilité de rééchelonner leurs dettes et de continuer d'exercer leurs activités. D'autres mesures d'accompagnement portent sur l'attribution d'une partie des locaux réalisés par l'OPGI pour abriter les jeunes micro-entreprises, outre le renforcement des connaissances, par un programme de formation, des porteurs de projets.

Nouvelles brèves des wilayas

ELTARF

- Le tribunal criminel d'El Tarf, siégeant en session ordinaire préliminaire pour l'exercice 2021, a condamné lundi une mère célibataire à un (1) an de prison avec sursis assorti d'une amende de 20.000 dinars pour présentation d'un nouveau né comme étant l'enfant d'une autre femme, alors que sa sœur impliquée dans la même affaire a été acquittée. Les faits de cette affaire remontent, selon l'arrêt de renvoi, au mois de mai 2020, lorsqu'une parturiente s'est présentée à l'hôpital d'El Kala, pour accouchement munie de documents d'identité appartenant à sa sœur. La mise en cause, âgée d'une vingtaine d'année, qui avait donné naissance à un garçon, fruit d'une relation hors mariage, aurait tenté d'inscrire son enfant au nom de sa sœur. Lors du procès, la défense a plaidé la relaxe pour les deux prévenues, arguant que les deux femmes étaient issues d'un milieu défavorisé et de parents divorcés. La principale mise en cause dans cette affaire vit dans la rue, a relevé la défense. Lors du réquisitoire, le procureur de la République a requis huit ans de prison ferme pour la principale accusée et cinq ans pour sa complice.

MEDEA

- Une visite guidée à la station de pompage de "Oued el Merdja" dans la commune d'El-Hamдания, nord de Médéa, a été organisée lundi par l'antenne de l'Algérienne des eaux (ADE) de Médéa au profit d'élèves membre de l'association "Wissal" de la commune de Benchicao, a-t-on appris auprès de cet organisme. Une trentaine d'adhérents de cette association ont pu découvrir, à la faveur de cette visite, les différentes installations de la station de traitement d'eau de "Oued-El-Merdja", située à la sortie nord des "gorges de la Chiffa", le processus de pompage, de traitement et de distribution de l'eau potable, dans le but de leur expliquer toute la chaîne de production de l'eau, depuis la source jusqu'à son arrivée aux robinets des consommateurs, a-t-on indiqué. Cette virée didactique tend, d'après la même source, à sensibiliser cette catégorie de la société sur l'importance de préserver cette source de vie et l'intérêt d'adopter des comportements en mesure de contribuer à économiser l'eau et sauvegarder le potentiel hydrique local. Les initiateurs de cette visite espèrent susciter chez ces élèves, et à travers eux des couches plus larges de la société, une prise de conscience sur l'importance vitale de protéger les ressources en eau du pays et l'impératif de lutter contre toutes les formes de gaspillage de l'eau.

RELIZANE

- Quelque 1.016 logements publics locatifs seront attribués prochainement à leurs bénéficiaires de la commune de Oued Rhiou (50 km à l'est de Relizane), a-t-on appris lundi auprès des services de la daïra. Les services de la daïra d'Oued Rhiou ont fait état d'un autre quota d'habitat public locatif, dont les travaux tirent à leur fin, à attribuer "dans les prochains mois". Le wali de Relizane, Ataallah Moulati, avait annoncé, auparavant, la distribution, cette année à travers 20 communes, de 7.432 logements tous programmes confondus.

BLIDA

- Une opération de déstockage progressif de 900 tonnes de pomme de terre de consommation a été entamée lundi par la direction de services agricoles (DSA) de la wilaya de Blida afin de réguler les prix de ce tubercule qui ont flambé dernièrement sur le marché national, a-t-on appris auprès de cette institution. Sur ces 900 tonnes de pomme de terre, 200 quintaux ont été mis sur le marché national et local comme première étape, a indiqué à l'APS le DSA par intérim Mohamed Zenikhri, relevant que d'autres quantités de ce produit agricole seront progressivement mises sur le marché.

MALIK.J

Lutte contre la drogue

Des trafiquants arrêtés dans plusieurs wilayas

Le trafic de drogues et de stupéfiants prend de l'ampleur. Les autorités sécuritaires annoncent, quotidiennement, des saisies de ces drogues dans plusieurs wilayas du pays. Ainsi, rien que durant la journée d'hier, des quantités importantes de drogues de tous genres ont été saisies. Ainsi, un communiqué de la Sûreté de wilaya d'Alger a annoncé que les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de drogues et de psychotropes. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, cette opération a été traitée par la Brigade de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Dar El Beida, qui a procédé à l'arrestation de deux suspects et à la saisie de 336 comprimés de psychotropes et un véhicule touristique utilisé au trafic de cette substance. Suite aux investigations, deux autres individus ont été arrêtés avec saisie de 2 kg de cannabis, des armes blanches (couteaux), un deuxième véhicule et une somme d'argent en monnaie nationale de 64.100 DA. Après accomplissement des procédures légales en vigueur, les quatre mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République territorialement compétent. A Batna, pas moins de



275 grammes de cocaïne ont été saisis par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya. Lors d'une conférence de presse tenue au siège de la sûreté de wilaya, le responsable de cette cellule, le divisionnaire de police Mohamed Ben Achi a indiqué que l'opération a été effectuée suite à des renseigne-

ments faisant état d'une activité suspecte de deux (2) personnes dans le trafic de drogues (cocaïne). L'exploitation de ces informations a permis, selon la même source, d'arrêter un homme et une femme âgés de 35 et 38 ans dans le quartier El Ikhdar, au centre-ville de Batna. Toujours à l'Est du pays 15 kg de kif traité ont été saisis par les services du Groupement territorial de la

gendarmerie nationale d'El Tarf et un réseau criminel constitué de sept (7) individus, démantelé. Agissant sur la base d'une information faisant état d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue, dont les éléments qui le composent sont originaires des wilayas de Annaba et El Tarf, les services de la gendarmerie ont ouvert une enquête qui a abouti à l'arrestation de trois présumés auteurs, a précisé la même source. Agés entre 24 et 27 ans, les trois (3) individus ont été appréhendés en possession de cette importante quantité de drogue, a ajouté la même source, précisant qu'une somme de 200.000 dinars issue de la vente de la drogue a été également saisie, en plus d'un lot de téléphones mobiles et trois (3) véhicules utilisés dans le cadre de leur déplacement. Quatre (4) autres individus, faisant partie du même réseau criminel, sont activement recherchés dans cette affaire, a-t-on indiqué. Les mis en cause, poursuivis pour "constitution d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue", seront présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel territorialement compétent dès l'achèvement des procédures judiciaires nécessaires, relève la gendarmerie.

Saïd Sadia

Tourisme

Création d'un programme d'incubation et d'accélération des start-up

Une convention cadre portant la création d'un programme d'incubation et d'accélération national des start-up dans le domaine du tourisme, a été signée lundi à Alger, entre le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail de la famille et le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up. Paraphée par les ministres des deux secteurs, respectivement, Mohamed Ali Boughazi et Yacine El-Mahdi Oualid, cette convention permet aux start-up, à travers ce programme, de proposer des projets innovants dans les secteurs des technologies relatives à l'hôtellerie (HospitalityTech), finances (Fintech), agriculture (Greentech), restauration (FoodTech), santé (HealthTech), pro-

duits Bio (BioTech) et à la vente (RetailTech). Baptisé "Siaha Lab", ce programme sera réalisé en collaboration avec le Groupe de l'Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT) et prévoit la création de plusieurs incubateurs et accélérateurs de start-up à travers le territoire national à commencer par celui qui sera inauguré à Hammam Bouhnia (Ain Temouchent), à l'occasion de l'organisation de l'évènement "Oran Disrupt" les 20 et 21 mars prochain, alors que le second incubateur sera inauguré à Ghardaïa en marge de la tenue de la manifestation "Ghardaïa Disrupt" prévue le 10 avril prochain. Les autres villes retenues pour la première phase de ce programme sont Annaba, Sidi Fredj (Alger), Guelma, Batna, Oran, Tamenrasset, Bechar et

Biskra. M. Boughazi a qualifié cette signature de "pas inédit" permettant aux jeunes entrepreneurs et porteurs de projets innovants dans le domaine du tourisme de bénéficier de "l'accompagnement du Groupe HTT" pour concrétiser leurs projets, notamment "en utilisant ses infrastructures" et en bénéficiant de "l'expertise de ses effectifs". Ce programme contribuera à la transition numérique qui est considérée par les plus hautes autorités du pays comme un moyen de sortir de la dépendance aux hydrocarbures, a-t-il précisé en lançant un appel aux start-up pour "s'associer" aux responsables du secteur afin de développer les infrastructures touristiques algériennes et leur permettre de proposer "des services de haute facture".

ENVIRONNEMENT

Blida, wilaya pilote pour l'amélioration de la gestion des déchets

Blida a été choisie comme wilaya pilote pour la concrétisation du projet d'amélioration du service public dans le domaine de la gestion des déchets initié par le ministère de l'Intérieur des collectivités locales et de l'aménagement du territoire et celui de l'Environnement, en coordination avec l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), a-t-on appris mardi du directeur local de l'environnement Ouahid Tchachi. M. Tchachi a indiqué à l'APS que le projet d'amélioration et de développement du service public dans le domaine de la gestion des déchets pour lequel Blida a été choisie comme wilaya pilote, porte sur la mise en place d'un plan moderne de collecte et de gestion des déchets, adopté par des experts allemands. Dans le cadre du lancement de cette initiative, une délégation composée de représentant du ministère de l'Intérieur des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, de celui de l'Environnement et de l'Agence allemande de coopération internationale en Algérie (GIZ), est attendue demain mercredi à Blida, pour se réunir avec les autorités locales afin de mettre en place un plan moderne de collecte des déchets ménagers. Cette réunion, à laquelle prendront part également les différentes parties concernées par ce dossier auquel les autorités locales accordent une attention particulière en raison de l'extension urbaine que connaît la wilaya, sera notamment consacrée à l'examen des points faibles de l'Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) Metidja Nadhafa, chargé de la collecte des déchets, en vue d'y apporter des correctifs. Ce plan moderne de collecte et de gestion des déchets dont les grandes lignes seront tracées par des experts allemands, définira entre autres, le processus de collecte en fixant l'itinéraire et les horaires de sortie des camions de ramassage des ordures ainsi que le nombre et l'emplacement des bacs à ordures au niveau des cités et quartiers. Des sessions de formation au profit des agents de l'AEPIC de collecte et de traitement des déchets ménagers, Metidja Nadhafa, sont également prévues dans le cadre de ce plan, a-t-on appris de même source. A noter qu'en 2020, une quantité de plus de 333.000 tonnes de déchets a été collectée par Metidja Nadhafa, soit une moyenne de 927 tonnes de déchets/jour, ce qui a permis d'éradiquer 33 points noirs.

UNIVERSITÉ DE BOUIRA

Création d'un centre d'enseignement intensif de langues étrangères

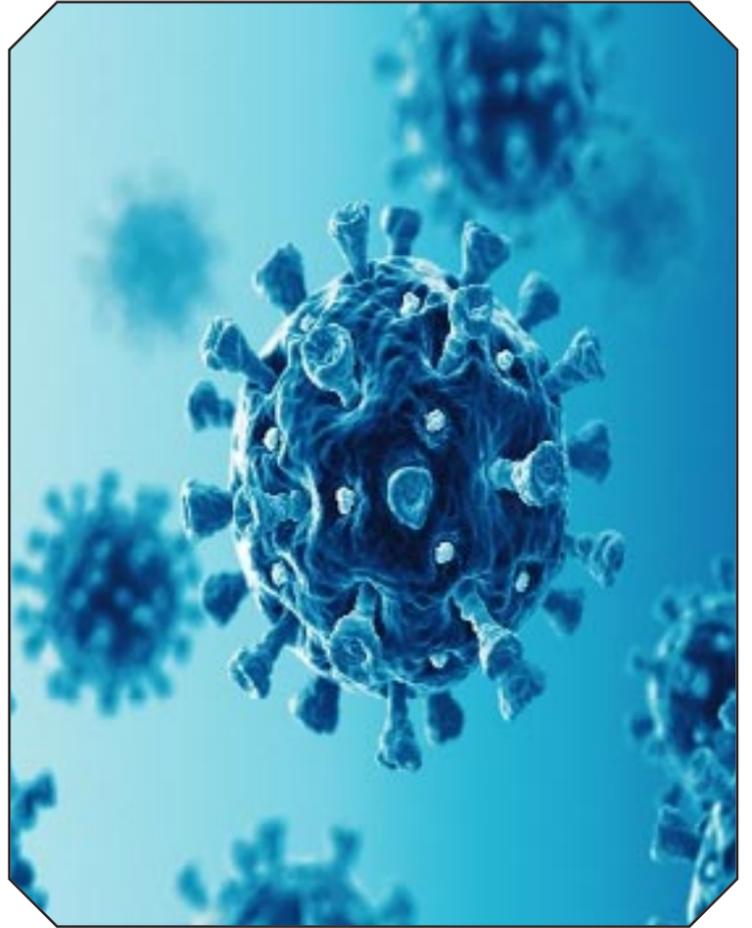
Un centre d'enseignement intensif de langues étrangères (CEIL) a été créé au sein de l'université Akli Mohand Oulhadj (UAMO) de Bouira, a annoncé, mardi, le recteur de l'université, le professeur Ammar Haiahoum. « Un centre d'enseignement intensif des langues étrangères (CEIL) a été créé au sein de l'université. Un directeur a été installé à sa tête afin de travailler pour qu'il soit ouvert le plus rapidement possible », a expliqué le professeur Haiahoum à l'APS. Le recteur de l'université de Bouira a précisé que ce CEIL est destiné aux étudiants ainsi qu'aux enseignants-chercheurs et à toutes les personnes désirant renforcer et perfectionner leurs connaissances linguistiques en français, anglais, espagnol et chinois. "L'enseignement sera

assuré par des enseignants de langues étrangères. Des attestations et diplômes seront remis par le Centre, à l'issue d'une formation de 50 heures", a expliqué le même responsable à l'APS. "L'université mettra à la disposition du Centre plusieurs salles pour recevoir les étudiants et les enseignants intéressés par l'apprentissage de langues étrangères", a-t-il dit, estimant qu'apprendre des langues étrangères "est indispensable pour tout travail de recherche scientifique". Par ailleurs, l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira a signé une convention de partenariat avec l'institut privé "Formatec" d'Annaba dont l'objectif est d'assurer des sessions de perfectionnement au profit des cadres et employés des entreprises nationales pu-

bliques et privées. La convention a été signée par les deux parties et le travail devra débuter prochainement après le parachèvement de toutes les démarches nécessaires, selon les détails fournis par le professeur Haiahoum. "La convention permettra à notre université de renflouer ses caisses et ses fonds propres", a souligné le même responsable. Depuis son arrivée à la tête de l'université de Bouira, le professeur Haiahoum s'est engagé à oeuvrer sans relâche pour lancer une série de projets en vue de développer davantage l'image de l'université et d'y booster surtout la recherche scientifique. « Cela est indispensable pour la promotion de l'université et de la qualité de l'enseignement à Bouira », a-t-il dit.

Covid-19

Plus de 900.000 morts recensés en Europe



Plus de 900.000 décès du Covid-19 ont été officiellement enregistrés en Europe depuis le début de la pandémie en décembre 2019, selon un bilan annoncé mardi par les autorités de santé. Les 52 pays et territoires de la région (qui inclut la Russie et la Turquie) totalisaient 900.185 décès (pour 40.083.433 cas déclarés), devant l'Amérique latine et les Caraïbes (721.581 morts, 22.872.052 cas), les Etats-Unis/Canada

(558.110, 30.406.496), et l'Asie (263.250, 16.692.971). Les pays européens les plus touchés sont le Royaume-Uni avec 125.580 morts pour 4.263.527 cas, l'Italie avec 102.499 décès (3.238.394 contaminations), la Russie (92.937, 4.409.438), la France (90.788, 4.078.133) et l'Allemagne (73.656, 2.581.329). Ces cinq pays concentrent plus de la moitié des décès en Europe. La semaine dernière, la région enregistré en moyenne 3.000 décès

par jour, soit 2,3% de moins que la semaine précédente. Depuis un mois, la région est repassée sous la barre des 4.000 décès quotidiens, au-dessus de laquelle elle se trouvait depuis novembre. Fin janvier, 5.700 décès quotidiens, un record, avaient été atteints. En parallèle, la tendance des contaminations est en hausse. Lundi, la région a passé le seuil des 40 millions de contaminations, ce qui en fait là aussi la région la plus touchée dans le monde. De début no-

vembre à fin janvier, 100.000 décès étaient enregistrés tous les 20 jours environ. Le seuil du demi-million de morts a été passé le 17 décembre, celui des 600.000 le 7 janvier puis les 700.000 le 25 janvier. En revanche, un mois a séparé le seuil des 800.000 décès de celui des 900.000. Rapporté à la population, le pays le plus touché par la pandémie de Covid-19 est la République tchèque avec 218 morts pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (194),

la Slovaquie (189), le Royaume-Uni (185) et le Monténégro (180). Les chiffres de morts se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays et excluent les révisions réalisées a posteriori par des organismes statistiques sur la base d'études de surmortalité, comme cela a été le cas en Russie, au Royaume-Uni et en Espagne.

M.L

AstraZeneca : L'OMS recommande de continuer la vaccination mais se réunit



Il faut continuer de vacciner contre le Covid-19 avec l'AstraZeneca, a déclaré lundi l'Organisation mondiale de la santé, avant de réunir mardi son groupe d'experts pour étudier la sûreté du vaccin. "Nous ne voulons pas que les gens paniquent et, pour le moment, nous recommandons que les pays continuent de vacciner avec AstraZeneca", a

déclaré la cheffe scientifique de l'OMS Soumya Swaminathan au cours d'une conférence de presse à Genève, alors que l'administration de ce vaccin a été suspendue par précaution par plusieurs Etats après de graves problèmes sanguins chez des personnes vaccinées. "Jusqu'à présent, nous n'avons pas trouvé de rapport entre ces événements et le vaccin

"D'après ce que nous avons vu jusqu'à présent dans les données préliminaires, il n'y a pas d'augmentation du nombre des cas d'événements thromboemboliques", a pour sa part dit la docteure Mariangela Simao, la sous-directrice générale de l'OMS chargée de l'accès aux médicaments et aux produits de santé.

Covid-19

La pandémie "est encore loin d'être terminée" (OMS)

La pandémie de Covid-19 est "encore loin d'être terminée", a alerté le Directeur général de l'OMS, Tedros Ghebreyesus, appelant à ne pas baisser la garde concernant la prévention, ni encore en matière de soutien financier. Beaucoup a été fait au cours de cette première année, a ajouté M. Tedros, cité par ONU Info, "mais personne ne doit baisser la garde, ni en matière de prévention, ni en matière de soutien financier", a-t-il ajouté, à l'occasion de la première année du Fonds de solidarité pour la Covid-19, saluant les donateurs pour leur soutien. Le Fonds de solidarité pour la Covid-19 qui achève sa première année, doit réunir 1,96 milliard de dollars pour continuer à répondre à la pandémie en 2021, selon l'ONU. Cette initiative, soutenue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires, permet de fournir aux pays en développement des fournitures médicales, des vaccins, des tests et des traitements contre la maladie, selon ONU Info. Le Fonds est géré par la Fondation des Nations Unies et la Swiss Philanthropy Foundation en tant que plateforme innovante pour les entreprises, les particuliers et les organisations. L'objectif est de coopérer directement pour prévenir, détecter et répondre au nouveau coronavirus dans le monde entier. Jusqu'à présent, plus de 661.000 donateurs se sont engagés à verser près de 250 millions de dollars. Les fonds sont utilisés pour l'équipement de protection de millions de travailleurs et professionnels de la santé en première ligne de la lutte contre la pandémie de nouveau coronavirus. L'argent sert également à apporter des informations vérifiées sur la prévention et le traitement de la Covid-19. Le Fonds aide aussi les réfugiés et les personnes déplacées à faire face à la maladie. A l'occasion de ce premier anniversaire, les organisateurs demandent un financement solide, qui comprend la livraison de bouteilles d'oxygène à plus de 150 pays, le renforcement des capacités de centaines de laboratoires et la réalisation de plus de 250 millions de tests. Cette initiative a permis de fournir 12.000 lits de soins intensifs et de coordonner l'arrivée de 180 équipes médicales dans le monde entier pour sauver les systèmes de santé qui s'effondrent sous la pression de la Covid-19.

Le 7 points clés à vérifier lors de la rédaction de vos statuts

Vous allez choisir la forme juridique qui correspond aux besoins de votre business, il ne vous reste plus qu'à rédiger vos statuts... Ceux-ci définissent les règles de fonctionnement de votre société et les relations entre vos associés et vous. Cependant, l'obligation de rédiger des statuts lors de la création d'une entreprise dépend de la forme juridique que vous choisissez de lui donner. Ainsi, vous n'avez pas à rédiger de statuts si vous choisissez de créer :

- une entreprise individuelle (EI)
- une entreprise individuelle à responsabilité limitée (EURL)
- une micro-entreprise.

En revanche, il est obligatoire de rédiger des statuts si vous optez pour une des formes juridiques suivantes :

- l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)
- la société à responsabilité limitée (SARL)
- la société anonyme (SA)
- la société par action simplifiée (SAS)
- la société en nom collectif (SNC)
- la société coopérative de production (SCOP)
- la société en commandite par actions (SCA) et société en commandite simple (SCS).

Nom de la société ou dénomination sociale

Vous pouvez choisir n'importe quel nom, sauf :

- S'il s'agit d'une marque connue
- Si le nom a déjà été déposé à l'INPI



– Si une autre société a déjà utilisé ce nom et qu'elle exerce son activité dans un domaine voisin (référence à la clientèle et à la zone géographique)

La dénomination sociale identifie votre entreprise en tant que personne morale.

La nomination du dirigeant doit être citée soit dans les statuts eux-mêmes, soit dans un acte séparé, appelé annexe aux statuts. L'avantage de cette seconde pratique c'est que vous pouvez modifier les statuts et les faire réenregistrer à chaque changement de dirigeant. Dans le cas d'une nomination du dirigeant par acte séparé, les statuts doivent le préciser clairement au chapitre nomination du dirigeant. La durée de fonction du dirigeant doit être précisée, ainsi que l'étendue de ses pouvoirs, éventuellement sa rémunération, la possibilité de le révoquer, les conditions de nomination d'un

autre dirigeant... A noter qu'il est important de bien définir le statut du dirigeant car celui-ci peut avoir des répercussions sur ses biens propres.

Penser également à prendre un nom de domaine internet pour votre entreprise, avant de déposer vos statuts au greffe du tribunal de Commerce, c'est-à-dire à rendre public le nom de votre société.

Nom des associés

Vous devez dans vos statuts, inscrire les noms, prénoms, date et lieu de naissance, domiciliation et régime matrimonial des personnes physiques (et nom, domiciliation et N° SIRET des personnes morales). Les statuts organisent la répartition des pouvoirs dans votre société, notamment entre le dirigeant et l'assemblée des associés. Vous devez citer les associés de votre société, ainsi que leurs nombres de parts sociales détenues. Il

est également recommandé de prévoir dans vos statuts une clause d'agrément en cas de cession des parts sociales détenues par vos associés. Dans le cas contraire, et sans précision sur la cession de parts sociales, les associés pourraient à tout moment céder leurs parts à des personnes étrangères à la société et ainsi permettre l'entrée de nouveaux associés sans que vous puissiez vous y opposer.

Activité de la société

N'hésitez pas à rédiger une définition assez large de votre activité, pour ne pas être gêné, si le champ de vos interventions s'élargit. Toutefois, vous pouvez prévoir une solution de secours en inscrivant une phrase élargissant votre activité. L'objet de la société définit les domaines d'activités dans lesquels votre entreprise interviendra. Si vous n'êtes pas assez large dans la définition de votre champ action vous serez gêné par la loi. Cette partie vous servira aussi de référence pour l'attribution du code APE (activité principale exercée) qui classe les entreprises françaises par type d'activité.

Montant du capital social

Dans les statuts, le montant du capital, ainsi que sa décomposition doivent être mentionnés. Si le capital a été défini à 5.000 DA, il pourra être réparti en 500 actions (ou parts sociales pour une SARL), de 10 DA de valeur chacune, par exemple.

Adresse du siège social

Il est obligatoire de préciser l'adresse du siège social dans vos statuts et aussi lors de l'immatriculation de la société. L'entrepreneur doit être en mesure de justifier qu'il peut utiliser cette adresse pour son entreprise. Si le siège social est fixé au domicile du président ou du gérant, il suffira de compléter une attestation de domiciliation et de fournir la copie d'un justificatif de domicile.

Date de clôture des comptes

Pour finaliser la rédaction de statuts, vous devez préciser la date de clôture des comptes. La durée du premier exercice n'est pas nécessairement de 12 mois et votre exercice comptable n'est pas forcément basé sur l'année civile. En règles générales, vous devez inscrire une phrase de ce type dans vos statuts : « La date de clôture des comptes annuels est fixée au 31 décembre »

L'enregistrement des statuts

Vous devez établir ou faire établir 4 exemplaires originaux de vos statuts. Ces 4 exemplaires doivent être datés et signés par les associés (présents au moment de la création) et sur chaque original des statuts. Vous avez un mois pour faire enregistrer les statuts que vous avez datés et signés. L'enregistrement de ces statuts se fait auprès du Centre de Formalités des Entreprises ou au Service des Impôts des Entreprises le plus proche de l'adresse du siège de votre société.

Canada/Covid-19 : Trudeau exhorte les Canadiens à ne pas refuser le vaccin d'AstraZeneca

Le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, a exhorté lundi les Canadiens à ne pas refuser le vaccin d'AstraZeneca s'il leur est offert malgré la décision de plusieurs pays européens de suspendre son utilisation après le signalement d'effets secondaires. M. Trudeau a déclaré que les scientifiques et experts en santé publique canadiens "assurent tous" que les vaccins offerts au Canada sont sûrs et efficaces, "y compris (celui d') AstraZeneca", insistant sur le fait que les lots reçus au Canada étaient différents de ceux incriminés en Europe. "Le meilleur vaccin pour vous, c'est le premier qui vous est offert", a-t-il indiqué après avoir visité un centre de vacci-

nation. "C'est comme ça qu'on va passer à travers cette pandémie", le plus rapidement et de la façon la plus sûre possible", a-t-il ajouté. Plusieurs pays européens, dont la France, l'Italie et l'Allemagne ont suspendu "par précaution" l'usage de tous les vaccins d'AstraZeneca après de graves problèmes sanguins chez des personnes vaccinées. Mais rien n'indique un lien de cause à effet, selon le groupe pharmaceutique anglo-suédois et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Pour autant, les annonces des autorités de santé divisent les professionnels en Europe, et au Canada des personnes ont refusé ce week-end de se faire administrer ce vaccin, selon les médias

locaux. L'Autriche avait lancé le mouvement le 8 mars en suspendant un lot de vaccins après la mort d'une infirmière qui venait de recevoir une dose d'AstraZeneca. Cette femme de 49 ans est morte à cause d'une mauvaise coagulation sanguine. Ce lot comprenant un million de doses a été distribué dans 17 pays européens. Plusieurs autres décès ont été constatés ailleurs et font l'objet d'enquêtes pour examiner un possible lien avec le vaccin. M. Trudeau a dit suivre "évidemment ce qui se passe avec un lot précis en Europe" tout en assurant qu'"aucune dose d'AstraZeneca" distribuée au Canada, ne provient du même lot.

K.L.

COVID-19/Brésil

Le bilan des décès approche les 280.000



Le bilan des décès liés au COVID-19 au Brésil a approché lundi les 280.000, après la mort de 1.057 personnes au cours des dernières 24 heures, pour un total de 279.286 décès au niveau national, selon le ministère de la Santé. Le ministère a également signalé 36.239 nouveaux cas, ce qui en porte le total depuis l'arrivée de la pan-

démie dans le pays à 11.519.609. Actuellement, le Brésil compte en moyenne 133 décès et 5.482 cas pour 100.000 habitants, a indiqué le ministère. Le Brésil a commandé 100 millions de doses de vaccin Pfizer-BioNTech et 38 millions de doses de vaccin Janssen (Johnson & Johnson), a annoncé lundi le ministre de la Santé Eduardo Pazuello. Le ministre,

donné partant alors que le président Jair Bolsonaro lui cherche ouvertement un successeur, a précisé lors d'une conférence de presse qu'au total le ministère de la Santé avait passé commande de 562 millions de doses pour cette année, alors que la campagne de vaccination a démarré très lentement en janvier.

M.L.

COVID-19/Chili

28 villes placées en quarantaine alors que les cas augmentent

Le ministère de la Santé du Chili a annoncé que 28 communes (villes) de ce pays d'Amérique du Sud seront mises en quarantaine à partir de jeudi, en raison d'une augmentation des cas d'infection au nouveau coronavirus. Le ministre de la Santé, Enrique Paris, a souligné lors d'une conférence de presse qu'il y a eu une

augmentation persistante des infections ces derniers jours, comme dans d'autres pays après la fin des vacances d'été dans l'hémisphère sud. En raison de cette augmentation, a expliqué M. Paris, un plan a été conçu pour renforcer le contrôle, ainsi que pour préparer les hôpitaux avec davantage de lits dans les unités de soins intensifs. Parmi

les communes qui entreront en quarantaine, neuf se situent dans la région métropolitaine de Santiago. Lundi, le ministère a recensé 5.117 nouveaux cas d'infection au nouveau coronavirus au cours des dernières 24 heures, pour un total de 896.231, ainsi que 98 décès supplémentaires, portant le bilan à 21.772 morts.

Europe/Covid-19 : L'EMA tiendra jeudi une réunion extraordinaire sur le vaccin AstraZeneca

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a annoncé lundi qu'elle tiendra une réunion extraordinaire jeudi après la suspension par plusieurs pays de l'utilisation du vaccin anti-Covid-19, AstraZeneca, en raison de craintes liées à des caillots sanguins, ajoutant que les avantages du vaccin l'emportent toujours sur les risques. "Le comité de sécurité de l'EMA examinera plus en détail les informations demain (mardi) et a convoqué une réunion extraordinaire le jeudi 18

mars pour conclure sur les informations recueillies et sur toute autre mesure qui pourrait être nécessaire", a déclaré l'agence basée à Amsterdam dans un communiqué. Plusieurs pays, dont la France et l'Allemagne, ont suspendu par précaution l'utilisation du vaccin développé par le laboratoire suédo-britannique AstraZeneca et l'université d'Oxford, après le signalement d'effets secondaires "possibles" mais sans lien avéré à ce stade. L'EMA avait précédemment indiqué en-

quêter sur un "certain nombre" de cas de caillots sanguins chez des personnes ayant reçu le vaccin, tout en assurant que celui-ci peut continuer à être utilisé. "Alors que son enquête est en cours, l'EMA reste actuellement d'avis que les avantages du vaccin AstraZeneca dans la prévention du Covid-19, avec son risque associé d'hospitalisation et de décès, l'emportent sur les risques d'effets secondaires", a souligné lundi le régulateur européen.

MALIKA.Z

VACCIN ASTRAZENECA

10 cas possibles de caillots sanguins aux Pays-Bas

Dix cas d'effets secondaires potentiellement liés au vaccin AstraZeneca contre le coronavirus, dans lesquels la formation de caillots sanguins a pu jouer un rôle, ont été signalés aux Pays-Bas, sans lien avéré à ce stade, a déclaré lundi un centre néerlandais de surveillance des médicaments. Le ministère néerlandais de la Santé a annoncé dimanche suspendre pour deux semaines l'utilisation du vaccin développé par le laboratoire suédo-britannique AstraZeneca et l'université d'Oxford, après le signalement de cas de caillots sanguins notamment au Danemark et en Norvège. Le centre Lareb, qui est chargé d'identifier les risques liés à l'utilisation des médicaments aux Pays-Bas, a indiqué lundi avoir "reçu dix signalements sur le vaccin AstraZeneca, dans lesquels la thrombose ou l'embolie peuvent avoir joué un rôle". Aucun cas de diminution du nombre de plaquettes n'a été rapporté pour le moment, a fait savoir Lareb dans un communiqué. Le ministère de la Santé avait précédemment déclaré qu'aucun cas de caillots sanguins n'était actuellement connu aux Pays-Bas. Le ministre de la Santé, Hugo de Jonge, a estimé dimanche qu'il était "sage d'appuyer maintenant sur le bouton pause par précaution". "La question cruciale est de savoir s'il s'agit de plaintes après vaccination ou en raison de la vaccination. Il ne devrait y avoir aucun doute sur les vaccins", a-t-il expliqué, cité dans un communiqué. Près de 289.000 rendez-vous pour l'administration d'une dose du vaccin AstraZeneca ont dû être annulés en conséquence, a rapporté l'agence de presse néerlandaise ANP.

Londres va augmenter son arsenal nucléaire, une première depuis la Guerre

Le Premier ministre Boris Johnson annoncera mardi que le Royaume-Uni relèvera de "plus de 40%" le plafond des ogives nucléaires qu'il est autorisé à stocker, ont révélé lundi soir deux médias britanniques. Downing street a annoncé dans un communiqué que M. Johnson délivrerait mardi devant le Parlement les conclusions d'un rapport sur la défense, la sécurité et la politique étrangère du pays, qui déterminera la ligne du gouvernement pour la décennie à venir. D'après le Guardian et le Sun, qui ont pu consulter ce document d'une centaine de pages, le gouvernement prévoit de relever à 260 le nombre maximal d'ogives que le pays est autorisé à stocker, après s'être précédemment engagé à réduire son stock à 180 ogives d'ici le milieu des années 2020. Selon les médias britanniques, Downing street invoque une "panoplie croissante de menaces technologiques et doctrinales" pour justifier ce changement de cap, inédit depuis la Guerre froide.

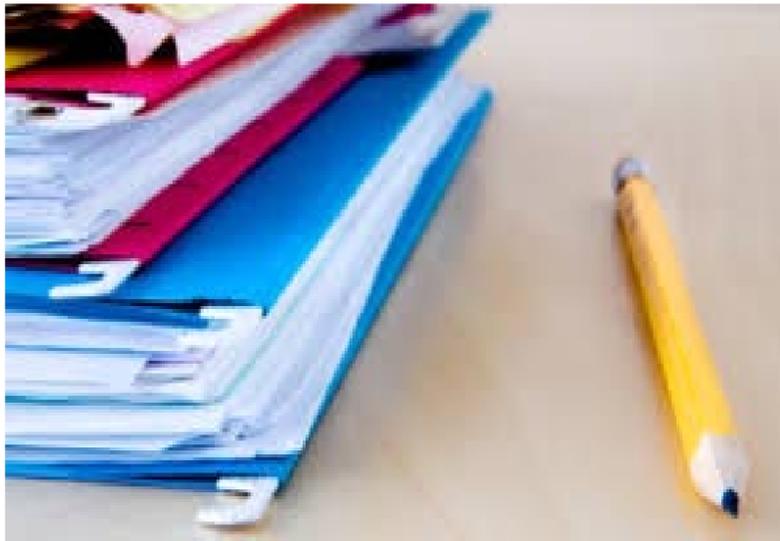
L.M.

Ethiopie : Au moins 42 morts dans deux accidents

Au moins 42 personnes ont été tuées et une dizaine d'autres blessées dans deux accidents séparés survenus lundi dans l'Etat régional éthiopien d'Amhara, ont indiqué les autorités locales. Trente personnes ont trouvé la mort et six autres ont été blessées dans une collision entre un autocar et un camion de transport de marchandises dans la ville de Motta dans la région du Gojjam oriental de l'Etat régional d'Amhara, ont précisé les responsables locaux, cités par des médias. Le deuxième accident dû au renversement d'un camion de transport, a fait 12 morts et plusieurs blessés, selon le bureau de communication de Gonder Sud de l'Etat régional d'Amhara. Selon la police éthiopienne, l'Ethiopie a enregistré plus de 20.600 accidents de la route entre juillet et décembre 2020, faisant un total de 1.848 morts.

LA FIFA LANCE SON PROGRAMME MONDIAL D'INTÉGRITÉ POUR INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE LA MANIPULATION DE MATCHES

La Fédération internationale de football (FIFA) a lancé mardi son programme mondial d'intégrité, qui vise à fournir à l'ensemble des 211 associations membres des connaissances approfondies et des outils modernes de lutte contre la manipulation de matches, a indiqué l'instance. L'instance dirigée par Gianni Infantino a élaboré ce nouveau programme afin d'améliorer la formation et les compétences en matière d'intégrité au sein des 211 associations membres et de permettre le partage de connaissances et ressources entre les responsables intégrité, précise la FIFA sur son site officiel. Le programme reflète en outre l'engagement pris par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) vis-à-vis des gouvernements et des organisations sportives pour les soutenir dans leurs initiatives de protection du sport contre la corruption et le crime. Il s'articule autour de webinaires à trois modules qui seront organisés dans chacune des confédérations et a pour but de mettre en place des initiatives intégrité et de lutte contre la corruption durables et efficaces au niveau



local. Le président de la FIFA, Gianni Infantino, a évoqué le Programme mondial d'intégrité de la FIFA en expliquant que : "La manipulation de matches est un problème bien réel qui menace l'intégrité et la crédibilité du football dans de nombreux pays du monde. Grâce à la collaboration étroite que nous entretenons avec les experts de l'UNODC et aux autres

initiatives menées par la FIFA, le Programme mondial d'intégrité de la FIFA est une étape supplémentaire en vue de préserver l'intégrité du football et nul doute qu'il jouera un rôle clé dans la formation de nos associations membres et le renforcement de leurs compétences, contribuant ainsi à la lutte contre la manipulation de matches au niveau local."

FC BARCELONE

Messi égale Xavi avec 767 matches au Barça, un record

Nouveau record pour Lionel Messi : la superstar argentine, titulaire avec le FC Barcelone contre Huesca lundi soir (20h00 GMT) pour la 27e journée de Liga selon la composition dévoilée par le Barça, va ainsi égaler la légende Xavi avec 767 matches sous le maillot "blaugrana". En fin de contrat dans trois mois et demi (30 juin) mais dans

un rayonnant regain de forme depuis le début de l'année 2021, Messi sera titulaire sur le front de l'attaque du Barça lundi soir contre le promu et relégable Huesca au Camp Nou, aux côtés des Français Antoine Griezmann et Ousmane Dembélé, pour égaler son ami et ex-coéquipier Xavi Hernandez. En 17 années avec les professionnels au Barça (1998-2015),

Xavi, désormais entraîneur d'Al-Sadd à Doha (Qatar), avait totalisé 767 rencontres toutes compétitions confondues sous le maillot catalan. Un chiffre que Messi, présent au sein de l'équipe première du Barça depuis 2004, va atteindre lundi soir, et sans doute dépasser dimanche sur le terrain de la Real Sociedad en Liga

D.J

FOOT

Navas accusé par un ex-dirigeant d'avoir menacé de perdre des matches

Un ex-président de la fédération de football du Costa Rica a assuré lundi que le portier du Paris SG et capitaine de l'équipe nationale, Keylor Navas, avait proposé de perdre trois rencontres pour parvenir au licenciement du sélectionneur colombien du Costa Rica, Jorge Luis Pinto. "Je me souviens que c'est Keylor Navas qui m'a dit: nous perdons 3 matches, il y a une clause qui dispose de ceci et cela", a dit Eduardo Li, selon

des propos relatés par la presse nationale. Il s'exprimait à l'audience d'un procès en diffamation que Navas et deux coéquipiers de sélection, Bryan Ruiz et Celso Borges, ont intenté contre deux dirigeants costariciens pour avoir affirmé que tous trois avaient comploté pour obtenir le départ de Pinto. "Le problème était tel que j'ai pris la décision de ne pas poursuivre le contrat de Pinto", a ajouté Eduardo Li, soulignant l'existence de cette clause

permettant à la fédération de licencier l'entraîneur. Jorge Luis Pinto a été remercié et a ensuite brièvement entraîné le Honduras et les Emirats arabes unis. Les faits se seraient produits au retour de la Coupe du monde 2014 au Brésil, où le Costa Rica a atteint les quarts de finale, un résultat historique pour le pays et pour lequel Navas avait grandement œuvré, catapultant sa carrière internationale.

M.L

FOOT / COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (2E JOURNÉE)

La JSK en quête de confirmation, l'ESS pour la relance

Vainqueur lors de la journée inaugurale de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football, la JS Kabylie, en quête de confirmation, affrontera à Lusaka les Zambiens de NAPSA Stars, alors que l'autre représentant algérien dans cette épreuve, l'ES Sétif, aura à cœur de se racheter en Egypte face aux Libyens du Ahly Benghazi, à l'occasion de la 2e journée, mercredi. Versée dans le groupe B, la JSK, vainqueur dans le "money time" à Tizi-Ouzou face aux Camerounais

de Coton Sport (1-0), devra confirmer ses ambitions dans cette compétition face à NAPSA Stars, battu lors de la 1re journée au Maroc par la RS Berkane (2-0). Même si, a priori, la mission reste dans les cordes des "Canaris", il n'en demeure pas moins que les joueurs de l'entraîneur Denis Lavagne seront appelés à faire preuve de vigilance face à une équipe zambienne qui vise la victoire chez elle pour se relancer. "Le match sera difficile, mais nous allons jeter toutes nos forces pour revenir avec un

résultat probant, et confirmer du coup notre excellent début. Je pense que nous sommes en train de gagner en confiance, nous avons les moyens pour préserver cette dynamique. Ce que nous craignons, ce sont les conditions climatiques, mais nous sommes prêts à relever le défi", a indiqué le défenseur Walid Bencherifa. Cette rencontre sera dirigée par l'Ivoirien Kalilou Traoré, assisté de ses compatriotes Ashumu Hermann et Nouhou Ouattara.

AMINE.R

Copa América-2021

Argentine-Chili l'affiche de la 1re journée

Argentine-Chili: telle sera l'affiche, le 13 juin à Buenos Aires, de la 1re journée de la 47e Copa America, la première organisée dans deux pays, Argentine et Colombie, selon le nouveau calendrier du tournoi communiqué lundi par la Confédération sud-américaine de football (Conmebol). Cette édition, qui devait avoir lieu en 2020 mais a été repoussée d'un an en raison de la pandémie de coronavirus, sera disputée du 13 juin au 10 juillet. Elle commencera deux jours plus tard que prévu dans le calendrier initial. Une ville, celle de La Plata en Argentine, a disparu dans la nouvelle mouture. La Copa America est la compétition-phare du football sud-américain qui oppose les dix nations qui font partie de la Conmebol, ainsi que des nations invitées. Celles-ci devaient être l'Australie et le Qatar, mais elles ont toutes deux décliné à cause d'une non-concordance avec le calendrier des compétitions asiatiques.

Calendrier de la 1re phase de la Copa America 2021 :

GROUPE A (en Argentine)

. 13 juin

A Buenos Aires: Argentine - Chili

A Mendoza: Paraguay - Bolivie

. 17 juin

A Cordoba: Argentine - Uruguay

A Mendoza: Chili - Bolivie

. 20 juin

A Buenos Aires: Argentine - Paraguay

A Mendoza: Uruguay - Chili

23 juin

A Cordoba: Bolivie - Uruguay

A Santiago del Estero: Chili - Paraguay

27 juin

A Buenos Aires: Argentine - Bolivie

A Santiago del Estero: Uruguay - Paraguay

GROUPE B (en Colombie)

14 juin:

A Barranquilla: Colombie - Equateur

A Medellin: Brésil - Venezuela

18 juin

A Cali: Pérou - Brésil

18 juin

A Medellin: Colombie - Venezuela

21 juin

A Bogota: Venezuela - Equateur

A Cali: Colombie - Pérou

24 juin

A Barranquilla: Colombie - Brésil

A Cali: Equateur - Pérou

28 juin

A Bogota: Equateur - Brésil

A Medellin: Venezuela - Pérou.

Foot / Ligue 1

La LFP fixe les dates de huit matchs en retard

La Ligue de football professionnel (LFP) a arrêté mardi les dates de huit matchs en retard du championnat de Ligue 1 qui se dérouleront désormais entre le 24 et le 30 mars. Le derby algérois USMA - MCA comptant pour la 12e journée est programmé pour le vendredi 26 mars, à l'instar de deux autres rencontres : JSS-ESS et JSK-CSC. La mise à jour du calendrier de Ligue 1 débutera le mercredi 24 mars avec la rencontre entre l'ASO et le CRB et se terminera le mardi 30 mars avec le déroulement de trois matchs : MCA-ASO, ESS-ASAM et JSK-RCR.

Mercredi 24 mars

ASO-CRB (12e journée)

Vendredi 26 mars

USMA-MCA (12e journée)

JSS-ESS (13e journée)

JSK-CSC (13e journée)

Dimanche 28 mars

CRB-WAT (13e journée)

Mardi 30 mars

MCA-ASO (13e journée)

JSK-RCR (14e journée)

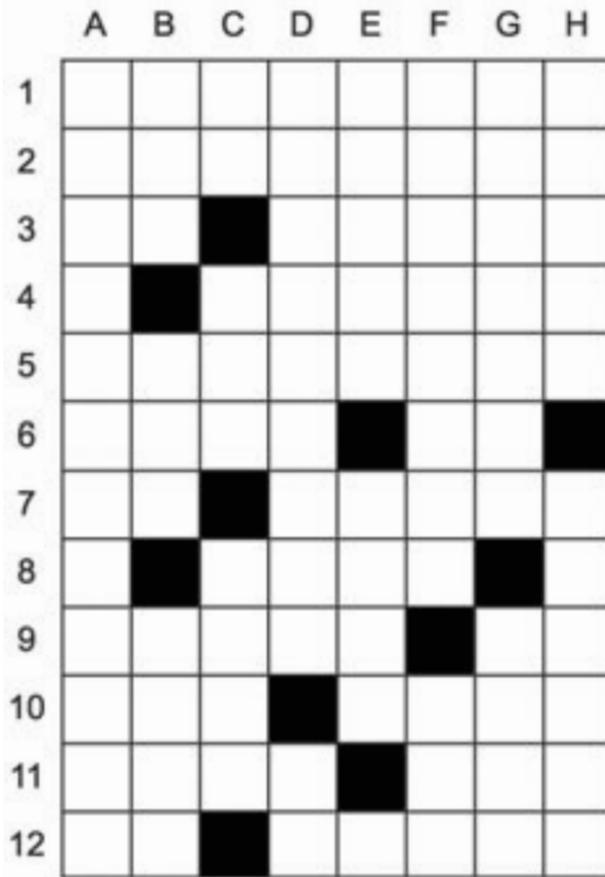
ESS-ASAM (14e journée).

MALIK.M

Mots codés



Mots croisés



HORIZONTALEMENT :

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

VERTICALEMENT :

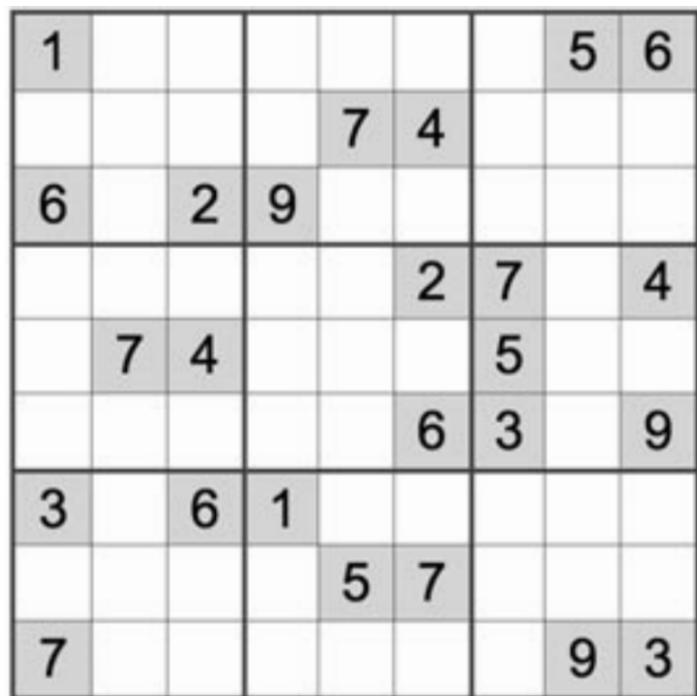
A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

Mots mélangés

- ABBATIAL
- ACCROCHE ACTE
- AILE ATTIRAIL
- AUTOBUS BIPLACE
- BLAFARD
- BOUQUETIN BOURDE
- CANAPE CHANDELLE
- CHARGER CILLER
- DEVANTURE DORE
- EXCEDER GAULE
- GNOCCHI INSALUBRE
- INTEGRALE LETTRE
- MOUTON NUIT PAIE
- PISSENLIT POUR
- QUETSCHER RIGAUDON
- SOLDAT SOLENNEL
- TOURNANT

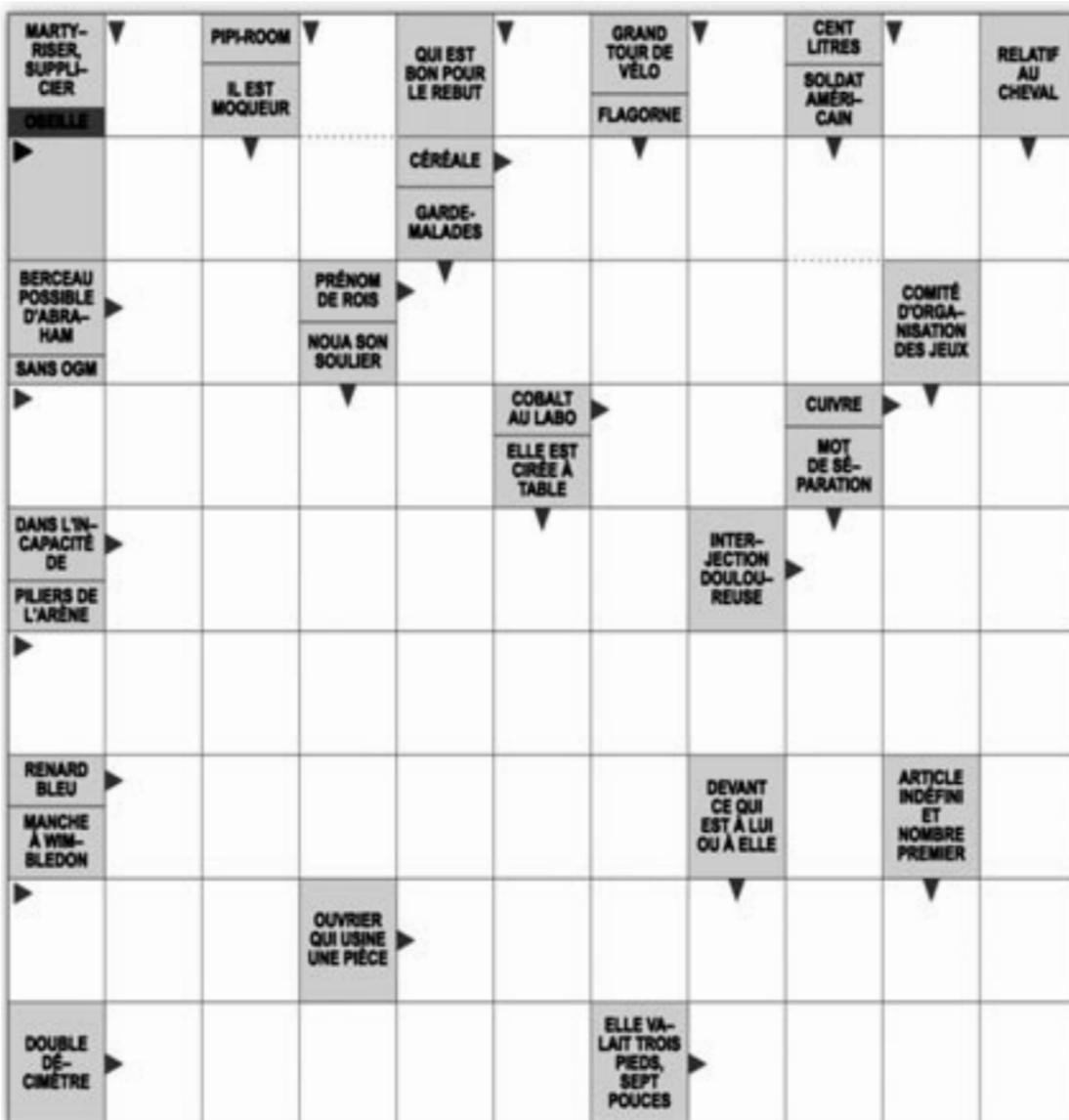


Sudoku



Solution sudoku

Mots fléchés



Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'OPÉRATION DE RÉVISION DES LISTES ENTAMÉE



L'Agence Nationale Indépendante des Élections (ANIE), annonce l'ouverture de la révision des listes électorales, dans l'optique des législatives 2021, à partir de ce mardi, sur une période de 08 jours. Dans un communiqué rendu public dans la soirée d'hier, l'ANIE précise que «les citoyens et les citoyennes non inscrits dans les listes électorales en particulier ceux âgés de 18 ans le jour du scrutin, soit le 12 juin 2021, doivent s'inscrire au niveau de la commission communale de révision des listes électorales dans la commune de leur résidence, plutôt que l'Autorité de l'ANIE». Elle ajoute que les électeurs qui ont changé de lieu de résidence, doivent se rapprocher de la commission de révision des listes électorales au niveau de leur nouvelle résidence pour leur réinscription, et elle fait savoir, soulignant que ces derniers auront à se munir d'une attestation de résidence et d'une pièce d'identité. Rappelant que les citoyens ont la liberté de s'inscrire sur la plateforme électronique de la Commission ([HTTPS://services.les.elections.dz/register](https://services.les.elections.dz/register)), l'ANIE souligne que les bureaux de la commission communale sont ouverts de 09 heures du matin à 16.30, hormis le vendredi. S'agissant des citoyens résidents à l'étranger, ils auront à se rapprocher des commissions de révision des listes électorales au niveau des représentations diplomatiques ou consulaires pour leur inscription conformément aux mêmes modalités», écrit le communiqué. Pour rappel, Le président de la République avait signé jeudi dernier le décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 12 juin 2021 pour l'élection des nouveaux membres de l'Assemblée populaire nationale.

HONG KONG OUVRE EN HAUSSE

LA BOURSE DE HONG KONG A OUVERT MARDI À LA HAUSSE, DANS LE SILLAGE DE WALL STREET, OÙ L'OPTIMISME QUANT À LA REPRISSE L'EMPORTE SUR LES INQUIÉTUDES RELATIVES À L'INFLATION. L'INDICE COMPOSITE HANG SENG PROGRESSAIT DANS LES PREMIERS ÉCHANGES DE 203,06 POINTS, SOIT 0,70% À 29 036,82 POINTS. EN CHINE CONTINENTALE, LA BOURSE DE SHANGHAI GAGNAIT 471 POINTS, SOIT 0,14% À 3.424,65 POINTS ET CELLE DE SHENZHEN 7 POINTS, SOIT 0,32% À 2.179,94 POINTS. M.L.

Pétrole

LE BRENT REPART EN HAUSSE DEPUIS QUELQUES JOURS



Les cours du pétrole commencent la semaine du bon pied depuis lundi, le Brent repassant temporairement le seuil de 70 dollars le baril, rassérénés par de bons chiffres de l'économie chinoise et les perspectives prometteuses de la demande d'or noir. Lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 69,20 dollars à Londres, en hausse de 0,81% par rapport à la clôture de vendredi. Le Brent a passé plus tôt dans la journée la barre des 70 dollars le baril, qu'il avait déjà franchi brièvement lundi et mardi, au premier défilé depuis le 8 janvier 2020. A New York, le baril américain de WTI pour avril

avançait de 0,40%, à 65,57 dollars. Une économie chinoise plus solide encourage l'optimisme des investisseurs sur les marchés du pétrole brut», a commenté Neil Wilson, analyste. La production industrielle et les ventes de détail ont en effet affiché des hausses record en Chine sur un an, les deux premiers mois de l'année, selon les chiffres publiés lundi par le Bureau national des statistiques. La production industrielle du géant asiatique a progressé de 35,3% sur les deux premiers mois de l'année comparé à janvier-février 2020, tandis que les ventes de détail, principal indicateur de la consommation, ont augmenté de 33,8%. Ces

hausse sont les plus fortes depuis des décennies pour la deuxième économie mondiale. «La confiance dans la reprise de la demande mondiale de pétrole est de plus en plus grande», a indiqué de son côté Tanslyste, Harne Schielérop. Un fin de semaine dernière, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opec) avait dans son rapport mensuel révisé à la hausse ses prévisions de rebond de la demande mondiale d'or noir cette année: celui-ci est désormais attendu à quelque 2,4 millions de barils (mlb) par jour pour atteindre 96,3 mlb.

Btp

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR DEMANDER À DISTANCE LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION PROFESSIONNELLES

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a lancé lundi une plateforme numérique permettant aux entreprises situées dans le domaine du bâtiment et des travaux publics (BTP) de demander à distance les certificats de qualification et de classification professionnelles. La cérémonie de lancement officiel s'est déroulée en présence du ministre du secteur, Mohamed Tarek Belarbi, des directeurs centraux du ministère, des représen-

tants de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) et de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs (FNE). Ainsi, les entreprises et les groupements d'entreprises agissant dans le BTP pourront formuler leurs demandes d'obtention des certificats de qualification et de classification professionnelles via cette plateforme numérique. Elle permet également de déposer la demande sans se déplacer à l'Administration centrale ou locale et offre la

possibilité de suivre le processus d'examen en dossier à distance depuis l'admission de dossier jusqu'au retrait du certificat. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Belarbi a fait savoir que cette démarche permet de réduire la durée d'obtention de ce document qui est une condition importante pour participer aux marchés publics, soulignant que le délai d'attente varie actuellement entre 6 mois et une (1) année.

L.M

Il a été remplacé par Farid Bencheikh

LE DGSN, KHELIFA OUNISSI LIMOGÉ

Farid Zeddine Bencheikh a été nommé Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN) en remplacement de M. Khelifa Ounissi dont il a été mis fin aux fonctions, indique mardi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collec-

tivités locales et de l'Aménagement du Territoire. «Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire annonce qu'en vertu du décret présidentiel du 1er Chabane 1442, correspondant au 15 mars 2021, M. Farid Zedd-

ine Bencheikh est nommé Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), en remplacement de Khelifa Ounissi, dont il a été mis fin aux fonctions», précise le communiqué.

R.N

INAUGURATION D'UNE NOUVELLE ANTENNE DE L'EPTV À DJELFA

Une nouvelle antenne de l'habillage mural public de la Télévision Algérienne (EPTV) a été inaugurée, lundi à Djelfa, dans le cadre du renforcement du réseau de cet établissement médiatique dans le but de rapprocher le service public du citoyen. La cérémonie d'inauguration de cette nouvelle structure, mise à proximité de la radio locale de la wilaya a été présidée par le Directeur général de l'EPTV, Ahmed Bencheikh, en présence du wali de Djelfa, Djélali Doum. Dans une déclaration à la presse, M. Bencheikh a souligné que l'ouverture d'une antenne de la télévision algérienne à Djelfa est un premier pas vers le renforcement de l'information de proximité, s'inscrivant dans le cadre du service public prodigué par la télévision algérienne. «L'EPTV veille à transmettre les décisions des autorités locales et hautes autorités du pays au citoyen, ainsi qu'à soulager les préoccupations des citoyens», a indiqué le DG de l'EPTV, ajoutant qu'en vue de «relier le nord au sud, Djelfa est une wilaya connue pour son élite et ses intellectuels». La présence de la télévision

algérienne à Djelfa répond au besoin d'accompagner les efforts des autorités locales et de transmettre fidèlement les préoccupations des citoyens pour présenter la réalité des zones d'ombre aux téléspectateurs à l'intérieur et à l'extérieur du pays», a-t-il poursuivi. Pour sa part, M. Doum a souligné de l'ouverture de cette nouvelle structure de la télévision algérienne, au regard de son rôle dans l'accompagnement des efforts de développement et le traitement des préoccupations des citoyens».

M.L